

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. PRESENTATION | 3 |
| 2. RESUME 2021 | 3 |
| 2.1. RETROSPECTIVE | 3 |
| 2.2. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITE FACE AU RISQUE EPIDEMIQUE COVID 19..... | 4 |
| 2.3. CHIFFRES CLES..... | 6 |
| 3. PRESENTATION GENERALE..... | 7 |
| 3.1. PRESENTATION DE LA CSP | 7 |
| 3.2. COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS..... | 8 |
| 3.3. VALORISATION DES DECHETS..... | 8 |
| 3.4. SERVICES SPECIAUX..... | 8 |
| 3.5. PRINCIPAUX CLIENTS | 8 |
| 3.5.1. Collectivités publiques..... | 8 |
| 3.5.2. Entreprises..... | 9 |
| 3.6. HISTORIQUE | 9 |
| 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE | 14 |
| 4.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS | 14 |
| 4.1.1. Direction générale et services administratifs | 15 |
| 4.1.2. Services exploitation CTTV..... | 16 |
| 4.1.3. Services exploitation ISD de Gadj..... | 17 |
| 4.2. RELATIONS SOCIALES..... | 18 |
| 4.2.1. Formations internes et externes..... | 18 |
| 4.2.2. Le CHSCT..... | 18 |
| 4.2.3. Accidents et incidents | 18 |
| 5. BILAN TECHNIQUE..... | 19 |
| 5.1. ÉVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT..... | 19 |
| 5.1.1. Gadj..... | 19 |
| 5.1.2. Ducos..... | 19 |
| 5.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS | 21 |
| 5.2.1. Ducos..... | 21 |
| 5.2.2. Gadj..... | 21 |
| 5.2.3. Mont-Dore - La Coulée | 21 |
| 5.2.4. QAV de PK6, de Magenta et Dumbéa | 22 |
| 5.3. CONSOMMATIONS..... | 24 |
| 5.3.1. Eau..... | 24 |
| 5.3.2. Électricité | 24 |
| 6. L'ACTIVITE..... | 25 |
| 6.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE | 25 |
| 6.2. STATISTIQUES ET TENDANCES | 26 |
| 6.3. REPARTITION PAR PROVENANCE | 30 |
| 6.4. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN | 31 |
| 6.5. REPARTITION DES TONNAGES SIGN | 32 |
| 6.6. DETAILS PAR COMMUNES | 33 |
| 6.6.1. Nouméa | 33 |

| | |
|---|-----------|
| 6.6.2. Païta | 34 |
| 6.6.3. Mont-Dore..... | 35 |
| 6.6.4. Dumbéa | 35 |
| 6.7. TONNAGES INDUSTRIELS | 36 |
| 6.8. TONNAGES VALORISES | 37 |
| 6.9. VALORISATION DES DECHETS VERTS..... | 39 |
| 6.10. VALORISATION DES DECHETS VERTS..... | 40 |
| 6.11. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES DECHETERIES DE PK5 ET DE MAGENTA..... | 41 |
| 6.11.1.déchèterie de PK5 | 41 |
| 6.11.2. déchèterie de Magenta | 41 |
| 6.11.3.Fréquentation des déchèteries | 42 |
| 6.11.4.Suivi des rotations des bennes par QAV..... | 46 |
| 6.11.5.Kilométrage parcouru | 47 |
| 7. BILAN ENVIRONNEMENTAL | 48 |
| 7.1. ISD DE GADJI..... | 48 |
| 7.2. CET REHABILITE DE GADJI | 48 |
| 7.3. CTTV DE DUCOS | 48 |
| 7.4. LA COULEE | 50 |
| 7.5. DECHETERIES DE MAGENTA ET PK5..... | 50 |
| 7.5.1. Déchèterie de Magenta..... | 50 |
| 7.5.2. Déchèterie de PK5 | 51 |
| 8. CONTROLE DES AUTORITES | 52 |
| 9. CONTROLE INCENDIES, ELECTRIQUE ET PONTS BASCULES | 52 |
| 10.CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC | 52 |
| 10.1. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC | 52 |
| 10.2. RECLAMATIONS | 52 |
| 11.ACTIONS DE COMMUNICATION..... | 53 |
| 11.1. VISITES DE SITES | 53 |
| 11.2. REUNIONS DE SENSIBILISATION | 54 |
| 11.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF | 54 |
| 12.COMpte RENDU FINANCIER..... | 55 |
| 12.1. COMPTE DE RESULTAT 2018/2019 | 55 |
| 12.2. METHODE ET ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE..... | 56 |
| 12.3. ETAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT | 56 |
| 12.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR | 56 |
| 12.5. COMPTES PREVISIONNELS D'EXPLOITATION` | 57 |
| 13.PERSPECTIVES 2022 | 58 |
| TABLE DES TABLEAUX..... | 62 |
| TABLE DES FIGURES..... | 63 |
| TABLE DES ANNEXES..... | 64 |

1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa SIGN, complété de ses avenants.

Celui-ci est organisé conformément au plan présenté en première page et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur différents documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2020 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

2. RESUME 2021

2.1. RETROSPECTIVE

Traitement et valorisation des déchets verts

Le lancement de cette activité sur le CTTV de Ducos s'est inscrit dans le cadre du développement de la filière de valorisation des déchets verts et a permis d'anticiper l'approvisionnement en déchets verts broyés de la nouvelle installation de co-compostage située à Karenga sur la commune de Païta.

L'arrêté modificatif du 24 août 2020 a autorisé, la CSP à exploiter sur le CTTV de Ducos la plateforme de broyage de déchets verts. La capacité autorisée porte le tonnage traité annuellement à 3 000 t/an, puis, compte tenu de l'évolution de la réglementation concernant la rubrique ICPE broyage de déchets verts la capacité de traitement pourra être portée à 9 000 t/an.

La mise en exploitation de la plateforme de broyage de Ducos est intervenue au mois de novembre 2020 et 9 453 t de déchets verts ont été traités sur l'année 2021.

Par ailleurs, un dossier « Porter à connaissance a été déposé en septembre 2021 pour l'obtention de l'autorisation d'exploiter une plateforme de broyage de déchets verts sur l'ISD de Gadji. Cette nouvelle plateforme aura une capacité de 9 000 t/an identique à celle de Ducos et permettra à terme de broyer l'ensemble du gisement de déchets verts colleté sur le périmètre de l'agglomération. La mise en service de cette nouvelle plateforme devrait intervenir au deuxième semestre 2022.

Station de traitement des effluents liquides biodégradables STDLD

Dans le cadre de la gestion et de l'optimisation du fonctionnement de l'installation de traitement des effluents liquides biodégradables, la CSP a réalisé les travaux et les études en concertation avec la DDDT, pour le dépôt d'un dossier à connaissance en février 2019 visant à :

- Préciser les évolutions technologiques apportées à l'UMV suite aux investissements financiers effectués par la CSP ;
- Proposer d'ajuster les valeurs limites de rejet au milieu naturel sur la base d'une modélisation numérique de la diffusion/dilution de l'effluent ainsi que des résultats de l'auto surveillance.

Ce dossier est toujours en cours d'instruction auprès de la DDDT.

Travaux de réaménagement du casier D

Dans le cadre du plan d'exploitation du site, les travaux de réaménagement du casier D ont été lancés en décembre 2021, pour une livraison prévue au deuxième semestre 2022. Ces travaux comportent non seulement la mise en place de la couverture définitive sur la surface du casier mais aussi la construction d'une nouvelle piste d'accès à la zone en exploitation.

Plateforme de broyage PUNR

La CSP Fidelio est agréée pour assurer le traitement des pneumatiques usagés, agrément n° 2208-2014/ARR/DENV.

Dans le cadre de la poursuite de cette activité, la CSP a déposé en août 2019 une demande pour le renouvellement de son agrément. L'agrément a été renouvelé par l'arrêté n° 3294-2020/ARR/DDDT du 16 décembre 2020 jusqu'au 30 mai 2025.

L'augmentation du tonnage traité et de la réception des pneus GC sur l'installation de stockage et de broyage des PUNR de Gadji nécessite des adaptations réglementaires. Ces évolutions répondent directement aux besoins de traitement de la filière de traitement des PUNR du Territoire dont le gisement est désormais stabilisé.

La capacité et les moyens techniques existants de la plateforme de stockage et de traitement permettent de réceptionner et de traiter l'ensemble du gisement actuel. Un porter à connaissance a été transmis à la DENV en décembre 2019 afin de présenter l'évolution des conditions d'exploitation de la plateforme : l'évolution des tonnages traités, le mode d'exploitation et les dispositions retenues pour la maîtrise du risque incendie. Suite à l'instruction du porter à connaissance, la DDDT a exigé le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation dans la mesure où l'évolution des activités a été considérée comme une modification substantielle.

Centrales photovoltaïques

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la CSP a entrepris, avec l'accord du SIGN, la construction de 3 centrales photovoltaïques :

- 84 m² de panneaux photovoltaïques (48 panneaux pour une puissance installée de 15,9 kW crête) sur la bâtiment administratif de l'ISD de Gadji avec production d'électricité autoconsommée ;
- 140 m² de panneaux photovoltaïques (80 panneaux pour une puissance installée de 26,4 kW crête) sur la bâtiment administratif du CTTV de Ducos avec production d'électricité autoconsommée ;
- 1 200 m² de panneaux photovoltaïques (677 panneaux pour une puissance installée de 223,1 kW crête) sur le dock de transfert et de valorisation du CTTV de Ducos avec production d'électricité en revente totale.

L'investissement global est de XXX millions de 27,3 millions XPF.

2.2. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ FACE AU RISQUE EPIDÉMIQUE COVID 19

La lutte contre la COVID-19 a induit la mise en place de l'état d'urgence sanitaire, avec une deuxième période de confinement strict à compter du 7 mars 2020 au 11 avril 2021. Le SIGN et la CSP se sont très rapidement adaptés à cette situation inédite. Que l'ensemble des équipes soit remercié pour leur mobilisation et leur présence dans cette période complexe, avec la préoccupation première de maintenir le service rendu aux habitants.

Les installations du SIGN n'ont jamais cessé de fonctionner. Des adaptations ont bien évidemment été nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des agents et personnes extérieures. C'est le programme de travaux pour lequel il y a eu le plus d'impact, avec l'annulation ou le report de plusieurs opérations.

La CSP a souhaité anticiper les difficultés liées à la crise sanitaire qui aurait pu intervenir en raison notamment de la baisse des effectifs au sein de la CSP liée à cette épidémie et à la diminution des prestations assurées par nos sous-traitants.

Un plan de continuité d'activité a été établi et a été soumis au SIGN. Ce plan prévoit la réduction de certaines activités, la fermeture de certains sites, notamment les quais d'apports volontaires et la réduction des plages d'ouvertures des sites. Ce plan a été mis en application de manière graduelle et en fonction de l'évolution de la situation et des mesures imposées par le Gouvernement de Nouvelle Calédonie ou les collectivités.

Durant la période de confinement, la CSP a mis en place un plan de continuité s'articulant autour des priorités suivantes :

- la collecte et la réception des déchets ménagers et industriels ;
- le maintien d'activités de collecte et de transfert sur l'ensemble des déchèteries du.
- le maintien d'activités de collecte, transfert et traitement des déchets comme le CTTV de Ducos et l'ISD de Gadji.

Les mesures et dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés ont porté essentiellement sur l'information et la mise en place des gestes barrières, la mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masques, l'organisation adaptée des services et des activités comprenant le roulement des équipes et l'instauration du télétravail.

Ces dispositions ont été adaptées pour tenir compte des évolutions du contexte et améliorer les situations existantes.

2.3. CHIFFRES CLES

Indicateurs d'activité

Tonnage total traité **178 645 tonnes**
 Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2020 +16,6 %

Apports de déchets sur le périmètre SIGN

| | |
|--|--------|
| 88 546 tonnes de déchets réceptionnés | |
| Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2020 | +14 % |
| 84 679 tonnes de déchets enfouis | |
| 4 200 tonnes de déchets valorisables | |
| Part des tonnages traités par stockage | 95,3 % |
| Part des tonnages valorisables | 4,7 % |
| Part des tonnages QAV | 20,2 % |
| Part des tonnages SIGN collecte en porte à porte | 80,1 % |

4 413 tonnes de déchets traités pour le compte d'autres collectivités
 Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2020 +9,5 %

Apports de déchets des entreprises

| | |
|---|-----------------------|
| 85 686 tonnes de déchets réceptionnés | |
| Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2020 | -13,1 % |
| 228 tonnes de déchets valorisables | |
| Nombre d'interruptions de service | 0 |
| Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji | 2038 |
| Effectifs CSP équivalents temps plein | 64 |
| Effectifs engagés CSP | 64 |
| Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE | 4 |
| Nombre d'incidents non traités | 0 |
| Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental | 0 |
| Volume de lixiviat traité en 2021 | 18 396 m ³ |
| Production photovoltaïque | 40 554 Kwh |
| Consommation électrique | 361 825 kWh |
| Consommation d'eau | 12 296 m ³ |



3. PRESENTATION GENERALE

3.1. PRESENTATION DE LA CSP

La Calédonienne de Services Publics emploie à ce jour 63 personnes dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Entreprise locale bénéficiant de l'appui de grands groupes leader dans le domaine de l'environnement, CSP FIDELIO dispose des atouts idéaux pour poursuivre, depuis 30 ans, son action d'entreprise de proximité auprès des Calédoniens, en s'adaptant aux besoins des usagers, des industriels et de la collectivité et en mettant en œuvre des solutions innovantes à un coût maîtrisé. Elle profite notamment du support de Veolia Propreté et de GRS Valtech dans le cadre de conventions d'assistance technique permanentes et du savoir-faire et des compétences de Suez Environnement.

La performance de CSP FIDELIO, c'est avant tout le professionnalisme de ses femmes et hommes ainsi que de l'appui technologique et humain de groupes renommés mondialement (Veolia Propreté, Suez Environnement).

CSP FIDELIO est un membre fondateur du SYCOTRED (Syndicat professionnel de la collecte et du traitement des déchets) et actuellement membre d'ACOTRED PACIFIQUE (Association des professionnels de la collecte et du traitement des déchets), groupe d'entreprises comprenant près de 50 professionnels et dont l'objet est de contribuer à la structuration des filières de traitement et de valorisation par le développement de la chaîne des activités, l'optimisation des conditions économiques et le renforcement de l'utilisation optimale de l'énergie.

Dénomination : Calédonienne de Services Publics

Date de création : Juin 1988

Forme juridique : Société en nom collectif

Capital : 562.447.500 F.CFP

Siège social et lieu d'activité : 3, rue Ernest Massoubre, Immeuble Koneva, Orphelinat – BP 179 –
98845 Nouméa Cedex

Communes desservies : SIGN : Nouméa, Païta, Mont Dore, Dumbéa
SIVM Nord : La Foa, Bourail, Boulouparis, Thio

3.2. COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS

Six quais d'apports volontaires, exploités par la CSP Fidelio, permettent la collecte et le tri à la source des déchets suivants :

- Encombrants
- Déchets non dangereux des activités économiques
- Ferraille
- Aluminium
- Non ferreux
- Piles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Batteries (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Huiles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Déchets verts
- DEEE (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Cartouches encres
- Papier
- Carton
- Verre

3.3. VALORISATION DES DECHETS

- Compostage des déchets verts
- Valorisation des pneumatiques usagés (agrément Province Sud dans le cadre de la mise en place des filières réglementées)

3.4. SERVICES SPECIAUX

- Transfert de déchets industriels (bennes de 10 à 90 m³)
- Collecte de déchets industriels et commerciaux par l'intermédiaire des 3 sites en apport direct
- Traitement des effluents liquides industriels et domestiques
- Traitement des sites et sols pollués

3.5. PRINCIPAUX CLIENTS

3.5.1. COLLECTIVITES PUBLIQUES

SIGN (Syndicat intercommunal du Grand Nouméa) :

Nouméa, Paita, Mont Dore, Dumbéa

- Gestion du C.E.T. réhabilité de Ducos
- Gestion du Centre de Transfert, de Tri et de Valorisation de Ducos
- Gestion des Quais d'apport volontaire de Ducos, Mont Dore La Coulée et Gadji
- Gestion de l'ISD de Gadji
- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants
- Traitement des déchets verts
- Post-exploitation des anciens C.E.T. de Ducos, Paita et Mont-Dore

SIVM Nord : Bourail, Boulouparis, La Foa, Thio

- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants

Commune de Yaté :

- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants

3.5.2. ENTREPRISES

Prony Energies

- Traitement des DAE
- Traitement des cendres de combustion et des mâchefers

Sites miniers : SLN, VALE – NC, KNS

- Traitement des DIB

Grande distribution : Traitement des DAE, récupération des emballages valorisables

Autres sociétés commerciales et industrielles (principaux clients) : Traitement des DAE

3.6. HISTORIQUE

1987

Février : Mission IPODEC en Nouvelle Calédonie afin d'étudier la réorganisation des Services de propreté de la ville de Nouméa.

1988

Avril : Les sociétés CGEA et IPODEC obtiennent le marché de gestion déléguée de la propreté de Nouméa, suite à un appel d'offre international.

Juin : Les sociétés CGEA et IPODEC créent la Calédonienne de Services Publics.

Septembre : Signature du contrat de gestion déléguée de la propreté de Nouméa.

Octobre : Mise en place des différentes prestations contractuelles :

- Conteneurisation de l'ensemble des foyers de Nouméa (20.000 conteneurs) ;
- Collectes mécanisées des ordures ménagères ;
- Collectes mécanisées des objets encombrants ;
- Balayage manuel et mécanisé sur l'ensemble de la ville ;
- Coupe des espaces verts sur l'ensemble de la ville ;
- Entretien manuel des plages ;
- Aménagement du centre d'enfouissement technique de Ducos.

1989

Janvier : Création d'un département Déchets Industriels et Commerciaux au service des entreprises (Port Autonome, SLN, Aviation Civile, etc...).

Avril : Lancement du nettoyage mécanisé des plages.

Mai : Mise en place du plan de formation aux techniques de propreté urbaine et de traitement des déchets (120 stages Nouméa et Métropole).

Juin : Mise en place pour l'encadrement d'un challenge de qualité (Onyx) ;

Signature avec les partenaires sociaux de l'accord d'entreprise créé par la CSP pour régir les règles sociales de la profession.

Juillet : Création du centre d'apport volontaire de la ville de Nouméa.

1990

Avril : Obtention du marché de gestion déléguée de la propreté de la ville de Paita, après appel d'offres.

Mai : Expérimentation des prestations de balayage robotisé sur des secteurs pilotes de la ville de Nouméa.

Décembre : Création de S'PRINT PACIFIQUE, filiale locale, spécialisée dans la signalisation horizontale et le nettoyage industriel.

1991

Mai : La CSP s'internationalise en participant à la création de la société COLLEX WASTE MANAGEMENT (CA 5 milliards de XPF) en Australie.

1992

Avril : En collaboration avec la Mairie de Nouméa, création de l'Observatoire de Propreté ; Balayage mécanisé de la SLN.

Septembre : Ouverture du centre de tri sélectif à Ducos.

1993

Mai : Obtention du marché de nettoiement de la zone industrielle de Ducos (marché de 5 ans).

Juillet : Mise en place du Centre de traitement des déchets de la Commune du Mont Dore (marché de 10 ans).

Octobre : Renouvellement pour 5 ans du marché de la propreté de la ville de Nouméa.

1994

Avril : Mise en place d'un service de collecte et de désinfection de petits cadavres d'animaux.

Mai : Coupe sur Paita/Tontouta et Savexpress.

Juillet : Obtention du marché d'étude pour la Province des Iles Loyauté sur la collecte et le traitement des déchets.

1995

Mars : Etude pour la réhabilitation des sites de décharges, et pour la modernisation de la collecte et du traitement des déchets des communes de la Province Nord (Koné, Pouembout, Poindimié, Touho, Ponérihouen).

Avril : Obtention du contrat d'étude de restructuration et de conteneurisation de la collecte des ordures ménagères de la commune de La Foa.

Mai : Etude pour la gestion et traitement des déchets liquides pour la Province Nord Commune de Koné ;

Obtention du marché de fourniture et d'exploitation des toilettes publiques de la ville de Nouméa ;

Renouvellement du contrat de collecte mécanisée des ordures ménagères de la commune de Paita pour une durée de 5 ans.

Juillet : Coupe des espaces verts et nettoyage du centre commercial de Continent, Etude du traitement des déchets liquides de la Province Nord (ville de Koné).

Août : Lancement de "S'PRINT NET" département nettoyage industriel de CSP-ONYX (Grand Casino de Nouméa).

Mai-Juin : Développement des grands comptes dans le domaine des DIC.

Juillet : Lancement d'une unité de production et criblage de compost végétal ; Construction d'un centre de tri et mise en balles de papier et cartons.

Décembre : Mise en place de l'unité de tri et de conditionnement d'environ 10.000 tonnes de déchets cartons/papiers/an, Etude pour la modernisation de la collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.

1996

- Janvier : Coupe des espaces verts des cimetières de la Commune de Nouméa, Obtention par "SPRINT NET" du nettoyage industriel de la Mairie Annexe, de la gare routière et du marché municipal de la Commune de Nouméa.
- Mars : Lancement de l'activité tri et conditionnement des déchets papiers-cartons.
- Juillet : Mise en place et exploitation de 3 sanitaires publics autonettoyants à péage pour le compte de la Commune de Nouméa.

1997

- Janvier : Lancement de la collecte des ordures ménagères de la Commune du Mont Dore ; Entretien des espaces verts de divers édifices communaux et divers parcs et jardins de la Commune de Nouméa.
Démarrage des collectes des déchets ménagers en soirée à Nouméa.
- Juin : Mise en service d'un camion de collecte latérale des bacs roulants - Commune du Mont-Dore.
- Juillet : Lancement de la collecte frontale des déchets industriels et commerciaux ;
- Août : Mise en place de conteneurs grillagés de récupération des canettes aluminium - Commune de Nouméa ;
Obtention par GAEA (groupe CGEA) de l'étude d'impact et de danger, relative au Centre d'Enfouissement Technique de Ducos.

1998

- Janvier : Obtention par GAEA (groupe CGEA) du marché relatif à la recherche de sites de décharge pour les déchets du Grand Nouméa et à la réalisation d'un schéma directeur de collecte et de traitement pour le secteur rural de la Province Sud.
- Mars : Lancement du marché de collecte et de conteneurisation de la Commune de Bourail.
Mise en place du balayage mécanique de nuit du Centre-Ville de Nouméa.
- Avril : Obtention par S'PRINT Net et la CSP du marché de nettoyage du Centre Culturel Tjibaou.
- Octobre : Obtention du contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Boulouparis.

1999

- Janvier : Obtention du contrat de collecte et de traitement des déchets et nettoiement de la Ville de Nouméa ;
Obtention du marché d'entretien des espaces verts publics pour 5 ans du lot 3.

2000

- Janvier : Obtention du contrat d'entretien des terrains communaux non aménagés, lots 1 à 5, conclu avec la Mairie de Nouméa ;
Obtention du contrat de collecte et d'évacuation des ordures ménagères et assimilables et nettoiement des voies pour la Mairie de Paita.
- Février : Obtention du contrat de collecte et évacuation des ordures ménagères et assimilables de la Commune de La Foa.

2001

- Mars : Obtention du marché de balayage et nettoyage des voiries de la province Sud.



2002

- Février : Renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers de la Commune du Mont Dore, pour trois ans.
- Mai : Obtention du contrat de collecte des déchets industriels de GORO NICKELE

2003

- Mars : Renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.
- Août : Signature du contrat de concession de traitement des déchets urbains de la commune de Nouméa pour 30 ans, à partir de la construction de la nouvelle ISD (Installation de Stockage des Déchets).

2004

- Juillet : Renouvellement du marché de propreté globale de la Commune de Nouméa pour cinq ans.
- Renouvellement du marché de traitement des déchets urbains du CET de Ducos pour la commune de Nouméa.

2005

- Avril : Renouvellement pour trois ans du contrat de collecte des déchets ménagers de la Ville du Mont-Dore.
- Juin : Extension du contrat de concession de traitement des déchets urbains aux quatre communes de l'agglomération du Grand Nouméa regroupées en Syndicat Intercommunal.
- Juillet : Démarrage de la concession.

2006

- Avril : Lancement des travaux de l'ISD de Gadji.
- Avril à Juillet : Conteneurisation de l'ensemble de la Commune de Dumbéa.
- Juillet : Démarrage du Contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Dumbéa.
- Octobre : Lancement de l'activité de traitement par stérilisation des DASRI en Province Nord à Kaala-Gomen.

2007

- Mai : Lancement des travaux du centre de transfert des déchets de Ducos.
- Jun : Début d'exploitation du 1^{er} casier à déchets de l'ISD de Gadji.
- Juillet : Renouvellement du contrat de collecte des ordures ménagères du Mont Dore pour les années 2008-2014.

2008

- Octobre : Début des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos et début du traitement de la fosse à huiles de Ducos.
- Décembre : Livraison des installations du centre de transfert des déchets de Ducos.

2009

- Mars : Fin des travaux de traitement de la fosse à huiles de Ducos.
- Mai : Obtention de l'autorisation d'exploiter le centre de transferts des déchets de Ducos.
- Octobre : Mise en exploitation du casier B sur Gadji.
- Novembre : Fin des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos.

2010

- Mars : Mise en place d'un réseau préventif de dégazage sur le site réhabilité de Ducos.
 Décembre : Obtention de l'autorisation d'exploiter le quai d'apport volontaire et la plateforme de gestion des déchets verts de Mont Dore.
 Décembre : Changement d'actionnaire.

2011

- Mars : Lancement des travaux de construction du site de Mont Dore.
 Avril : Fin des travaux de réhabilitation du CET du Mont Dore.
 Mai : Lancement des travaux de construction du casier C sur Gadji.
 Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2012

- Mars : Lancement des travaux de couverture du casier A.
 Octobre : Fin des travaux de construction du QAV du Mont Dore.
 Novembre : Contrat Prony Energies/CSP pour le traitement des cendres et le développement d'une unité de traitement et de valorisation des cendres.
 Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2013

- Janvier : Contrat CSP/Terre et Vie pour le compostage de déchets verts.
 Octobre : Marché de collecte et de traitement des DEEE des FANC.

2014

- Janvier : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.
 Septembre : Mise en place d tri et du traitement des DEEE sur le CTTV de Ducos.

2015

- Avril : Mise en service des QAV de PK5 et de Magenta.
 Août : Travaux d'aménagement du casier D sur Gadji.
 Septembre : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.
 Décembre : Mise en service à Gadji de la plateforme de traitement des PUNR.

2016

- Novembre : Lancement des travaux de couverture finale des casiers B et C sur Gadji.
 Septembre : Fin des travaux de la ferme photovoltaïque CET Ducos.

2017

- Août : Fin des travaux de couverture finale des casiers B et C.

2018

- Août : Nouveau QAV de Dumbéa, mise en service et ouverture du site.
 Septembre : Lancement des travaux de construction du casier F sur Gadji.

2019

- Avril : Mise en service du casier F sur Gadji.
 Octobre : Lancement des travaux de construction du casier E1 sur Gadji.

2020

- Janvier-décembre : Construction de l'alvéole E1 sur Gadji, mise en service début 2021.

4. ORGANISATION FONCTIONNELLE

4.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS

Les effectifs présentés, ci-dessous, représentent le nombre de salariés (CDD, CDI, à temps complet ou à temps partiel) hors intérimaires arrêtés au 31 décembre 2021. Sur le site de Gadji, les opérations de réception et de compactage des déchets sont sous-traitées à l'entreprise Samertown depuis l'ouverture du site. Les effectifs de la société Samertown ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ci-après.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en effectif moyen plein est estimée au 31 décembre 2021 à 64 personnes.

| | Hommes | Femmes | Total |
|-------------|--------|--------|-------|
| Total | 42 | 22 | 64 |
| Répartition | 66 % | 34 % | 100 % |

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes

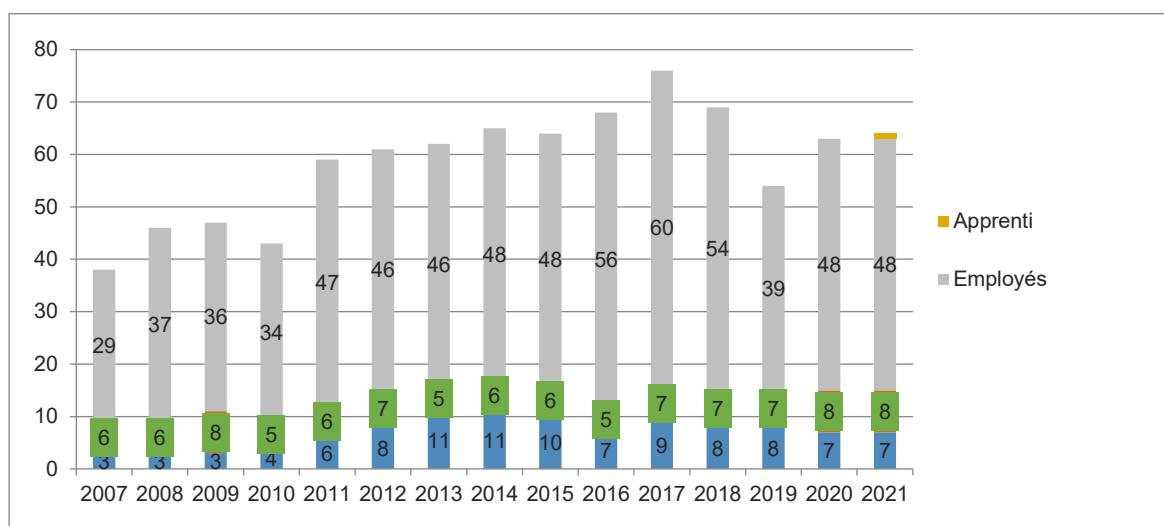


Figure 1 : Evolution des effectifs CSP

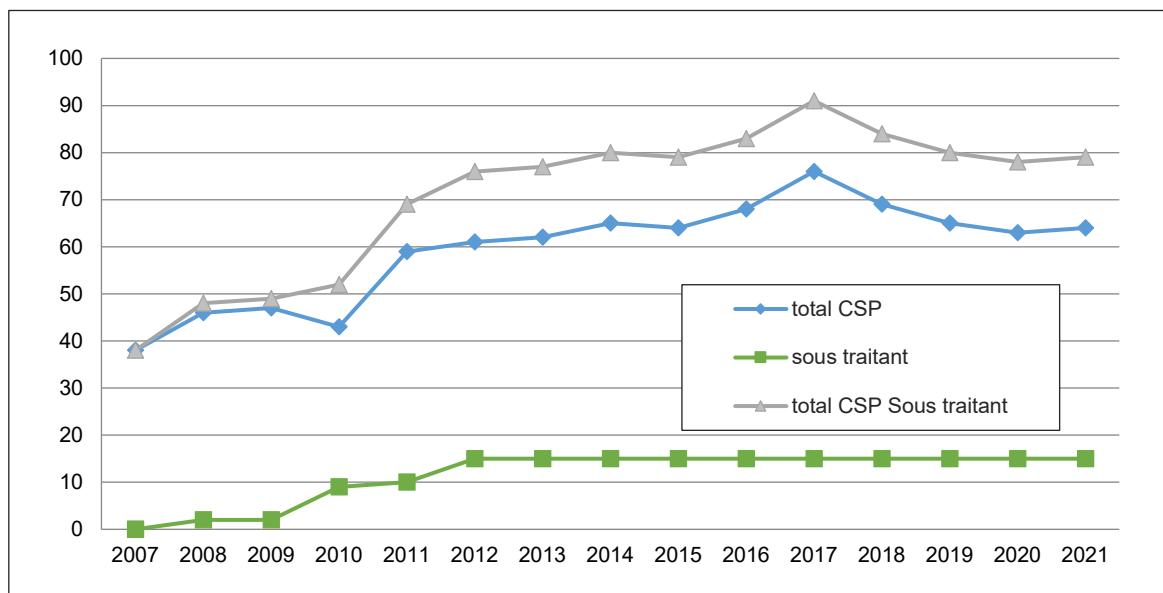


Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants

4.1.1. DIRECTION GENERALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction générale

Le CSP est administré par une direction générale composé de deux actionnaires qui définissent la politique de l'entreprise, détermine les orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre.

Service administratif et comptabilité

Le service administratif et comptable est constitué d'un responsable administratif et financier, d'un chef comptable, d'un comptable et d'un agent affecté au recouvrement à temps plein.

Service clientèle et pesées

Ce service, mené par un agent de maîtrise et d'un adjoint, est composé d'une secrétaire d'accueil, d'une secrétaire commerciale, d'une secrétaire facturation et d'une assistante confirmée. Ce service est en charge de l'ouverture et du suivi des comptes clients (SIGN, particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule et la facturation, il veille à la bonne marche des formalités administratives et juridiques (documents justificatifs administratifs et financiers, fiches d'information préalable concernant le type de déchets...).

Service juridique et ressources humaines

Un cadre juriste et RH et d'une assistante paie.

4.1.2. SERVICES EXPLOITATION CTTV

Le responsable des exploitations gère l'ensemble des sites de la CSP. Lui sont rattachées, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une assistante d'exploitation, une responsable pour le site de Gadji, un superviseur et une assistante pour le site de Gadji et d'un responsable de sites, d'un superviseur, d'un coordinateur exploitation et d'une assistante pour le périmètre du CTTV et des déchetteries,

Service ponts bascules

Il est constitué de six agents pont bascule (deux sur Ducos, deux sur Gadji, deux sur le Mont-Dore) en charge des ponts bascules et des tâches administratives afférentes.



Figure 3 : Camion ampliroll sur le QAV du Mont Dore

Service transfert

Cette activité dispose de quatre chauffeurs de PL et d'un chauffeur de mini BOM effectuant d'autres tâches.

L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre les différents sites, vers les sous-traitants et les prestataires de service.

Ce service dispose d'une mini BOM pour la collecte des déchets recyclables, de deux tracteurs semi-remorques, de 6 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par quatre contracteurs), de quatre camions ampliroll et de trois remorques ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes).

Dock de transfert de Ducos

Cette activité est constituée de deux conducteurs d'engins polyvalents et de deux agents de guidage.

Plateforme de Broyage de déchets verts

Cette activité est constituée de deux conducteurs d'engins polyvalents et d'un agent de guidage.

Service entretien CTTV

Ce service dispose de quatre agents effectuant l'entretien courant du site, la coupe et effectuant le transfert des valorisables avec la mini BOM.

Station de traitement des déchets liquides biodégradables

Deux opérateurs assurent la conduite et la maintenance de la station de traitement des déchets liquides biodégradables.

QAV de Ducos

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de deux.



QAV Mont Dore

Six agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts.

QAV PK6

Les agents affectés à cette activité sont au nombre de deux.

QAV Magenta

Les agents affectés à cette activité sont au nombre de trois.

4.1.3. SERVICES EXPLOITATION ISD DE GADJI

Encadrement

Le cadre responsable de site a en charge la gestion des activités. Une assistante d'exploitation lui est rattaché, ainsi qu'un superviseur.

QAV

Deux agents sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance de cette entité.

Stockage

Trois agents de guidage, en polyvalence entretien, sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piquage, ramassage papier, entretien espaces verts).

Broyage PUNR

Deux agents conducteurs de machine et deux agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassement, arrosage…), à la lutte anti-odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piquage).

Service d'entretien

Une équipe de quatre personnes est dédiée aux tâches d'entretien général du site (ramassage des envols, débroussaillages, coupe, taille…).

4.2. RELATIONS SOCIALES

4.2.1. FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

La CSP Fidelio a mis en place et organisé le plan de formation pour le développement des compétences professionnelles ainsi que celles concernant l'hygiène sécurité incendie de ses employés.

Le tableau, ci-dessous, présente les formations réalisées au cours de l'année 2021.

| Formations | Nombre de participants |
|------------------------------|------------------------|
| Formation Conduite engins | 16 personnes |
| Formation opérateur incendie | 19 personnes |
| Formation CHSCT | 2 personnes |
| Total | 37 personnes |

Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2021

La CSP a mis en place différentes formations tels que la conduite d'engins, les formations opérateurs incendie pour l'exploitation. Et concernant le CHSCT il y a eu une formation de deux nouveaux membres

4.2.2. LE CHSCT

Le CHSCT s'est réorganisé afin de pouvoir participer à l'élaboration de la politique Hygiène Sécurité de la CSP. Les membres du CHSCT travaillent en collaboration avec les responsables de chaque site ainsi que le responsable QHSE, pour assurer : la mise en place, le suivi des dispositions en matière de sécurité au travail, les visites et audits de site, les enquêtes liées aux accidents de travail ainsi que les revues EVRP.

| Actions et travaux réalisés | 2021 |
|--|------------------|
| Nombre de réunions | 4 réunions CHSCT |
| Nombre de réunions extraordinaires | - |
| Nombre d'enquêtes menées par le CHSCT | Aucune enquête |
| Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent | - |
| Nombre de cas de recours à un expert | - |
| Nombre de représentants du personnel formés | - |

Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2021

4.2.3. ACCIDENTS ET INCIDENTS

En 2021, on recense plus d'accidents de travail avec 8 accidents contre 6 en 2020. De plus, les jours d'arrêts de travail sont plus importants avec 89 jours en 2020 et 111 jours en 2021 soit une augmentation de 24 % par rapport à 2020 en jours d'arrêts de travail. Les principaux accidents concernent les agents des services Transfert/Engins et déchèteries.

Par rapport au nombre d'heures totales travaillées, le taux de fréquence a légèrement augmenté passant de 49,4 à 57,9 en 2021, et en prenant en compte le nombre de jours d'arrêt de travail, le taux de gravité a nettement augmenté passant de 7,3 à 9,1.

5. BILAN TECHNIQUE

5.1. ÉVOLUTION DES OUVRAGES – TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

5.1.1. GADJI

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est repris dans l'annexe 2, partie 7 « Travaux et faits marquants ».

L'année 2021 a été marquée par :

- Un tonnage annuel de déchets traités de 158 646 tonnes (cendres humides) ;
- Une campagne de traitement lixiviats, 18 396 m³ de lixiviat traité ;
- Deux inspections de la DDDT ;
- La mise en service du casier E1.



Figure 4 : Vue de la mise en exploitation du casier E1

5.1.2. Ducos

Les conditions sanitaires ont fortement perturbé le programme de travaux prévus en 2021.

Les principaux travaux réalisés en 2021 sont :

- Les travaux de rénovation et de changement de process sur la STDLB ;
- Remplacement de l'ensemble des dispositifs de relevage ;
- La phase de test, concernant la réfection de la dalle du dock de transfert en enrobé ;
- La mise en place d'une aire de dépotage de déchets verts pour les véhicules légers ;
- Installation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments administratifs et le dock de transfert.

Rénovation et changement de process de la STEP DLB et PR de Ducos

Ces travaux ont consisté en :

- La mise en place d'un nouveau process avec la création de nouveau poste de relevage des eaux usées (PR dégrilleur /AVC/Tertiaire) ;
- Le déplacement et la mise en route de l'ancienne unité de polymérisation ;
- La maintenance pour une mise à neuf des pompes 70m³/h ;
- La remise à neuf de la ligne biodisque N 1 ;
- La centralisation du pilotage de la STDLB, dans une seule armoire de commande située dans la biodisque, avec télégestion (commande à distance du fonctionnement de l'installation) ;

- Reprise de l'ensemble de l'adduction eau de l'installation, avec mise en place de lances, d'évier type industriel pour faciliter le travail des équipes d'exploitation.
- Formation du personnel aux nouvelles techniques et process.

Remplacement des dispositifs à l'intérieur des postes de relevage (PR) sur Ducos

Ces travaux ont eu lieu sur les PR Balayeuse et celle des anciens bureaux administratifs, ceux-ci ont consisté en :

- Le remplacement des pompes et système de sonde de niveaux ;
- Le remplacement des armoires de commandes ;
- La reprise des réseaux enterrés (EU/ELECT) essentiellement entre l'armoire de commande et le poste de relevage.

Phase de test sur la dalle du dock de transfert

La dalle du dock de transfert se détériorant régulièrement, avec le travail des chargeuses, des travaux de remise en état de celle-ci est nécessaire. Ces travaux de béton régulier nécessitaient la fermeture du dock aux apports, ce qui engendrait la mise en place d'une autre gestion des apports, avec des conditions de travail difficiles.

Aménagement d'une aire de dépotage des déchets verts pour les véhicules légers

Ces travaux ont consisté en :

- La création d'une plateforme avec du matériaux inertes ;
- La mise en place des ouvrages de gestion des eaux ; création de fossé, reprise du collecteur d'eau pluviales ;
- La délimitation de l'aire de vidage avec des massifs à emboitement ;
- La mise en place d'extincteur pour la sécurité incendie.

Installation d'une centrale de production électrique solaire sur les bâtiments administratifs et le dock de transfert

Ces travaux ont consisté en :

- Sur les bâtiments administratifs, La pose de 120 modules de production de 340W ainsi que le raccordement au compteur EEC, l'installation est en production normale à ce jour ;
- Sur le dock de transfert, la pose de 120 modules de production de 340W, les travaux de raccordement sont toujours en cours et la mise en production normale se fera en début du 2^{ème} trimestre 2022.

Déchèterie de PK5

L'entretien courant (débroussaillage, nettoyage) a été réalisé par le service Entretien.

Déchèterie de Magenta

L'entretien courant (débroussaillage, nettoyage) a été réalisé par le service Entretien.

Déchèterie du Mont Dore

L'entretien courant (débroussaillage, nettoyage) a été réalisé par le service Entretien.

5.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS

5.2.1. DUCOS

Aucun fait marquant n'est à signaler en 2021, uniquement un incident lié au dépassement des seuils réglementaires de rejet dans l'environnement au niveau de la station d'épuration (STDLB) de Ducos. Ce dépassement est dû à une panne sur une des lignes de biodisque. La DDDT a été avertie de ce dysfonctionnement. La ligne défectueuse a été arrêtée. Les travaux de remise en état ont été réalisés en octobre 2021 et la remise en fonctionnement normale de la station a été effective en novembre 2021.

5.2.2. GADJI

Les faits incidents, ayant eu lieu en 2021 sur le site de Gadji, sont présentés ci-après :

| Référence fiche incident | Objet | Traitement |
|--------------------------------|---|--|
| G-01-2021 (04 mars 2021) | Dépassement des seuils de rejets sur le bassin de stockage des eaux pluviales BG2 | Confinement des eaux dans le bassin étanche BG2. Vidange du bassin après réalisation de nouvelles analyses montrant une qualité des eaux conforme. Des travaux d'aménagement des couvertures définitives et des ouvrages de gestion des eaux ont été réalisés sur la zone. |
| G-02-2021 (21 mai 2021) | Apparition de résurgences de lixiviat en contre bas des talus du casier F1 | Les travaux ont immédiatement été réalisés pour confiner et capter les résurgences de lixiviat et éviter une dilution avec les eaux de surface. |
| G-03-2021 (27 juillet 2021) | Rupture d'une conduite d'évacuation des concentrats sur l'installation de traitement par osmose inverse | Arrêt d'urgence de l'installation de traitement par osmose inverse. Fermeture des vannes afin de stopper l'écoulement de concentrat. Intervention immédiate d'une société pour réaliser le pompage et de nettoyage de l'écoulement de concentrat |

Tableau 4 : Récapitulatif des incidents sur le site de Gadji en 2021

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour.

Six chargements ont été refusés sur le site au cours de l'année 2021 pour non-conformité du déchet. Ces apports n'ont pas été acceptés pour différents motifs ; déchets inertes, présence de ferraille, déchets volumineux (dimensions non conformes), DEEE, déchets contenant du goudron.

Le registre de refus a été dûment complété comme le requiert la réglementation et reste à disposition des autorités compétentes.

5.2.3. MONT-DORE - LA COULEE

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2021 sur ce site.



Figure 5 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore

5.2.4. QAV DE PK6, DE MAGENTA ET DUMBEA

Comme en 2020, plusieurs faits et incidents marquants, se sont produits principalement sur le site du quai d'apport volontaire de Magenta et de la Coulée. Ces faits sont essentiellement du non-respect des consignes d'interdiction d'accès aux professionnelles, des intrusions, de la récupération et des vols.

L'environnement du site engendre une insécurité importante se traduisant par des dégradations et intrusions récurrentes. Face à ces difficultés, la CSP a mis en place depuis 2019, à sa propre initiative, un agent de sécurité afin de stopper les dégradations et les effractions commises de nuit. Ceci afin de maintenir l'activité et l'accueil des usagers.

Dans ces conditions, il est très difficile de maintenir des conditions d'accueil décentes pour les usagers et des conditions de travail acceptables pour les agents.

Ces difficultés ont été évoquées depuis 2017 et nécessitent la mise en place rapide de moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des usagers sur site et de retrouver des conditions d'accueil et de fonctionnement normales. Le cadre du contrat de délégation de service public ne prévoyant pas ces moyens supplémentaires. La CSP est disposée à mettre en œuvre ces mesures notamment la sécurisation du site en dehors des heures d'ouverture et le contrôle d'accès sur site en journée.

De plus, l'affluence et la fréquentation du site de Magenta rendent les conditions d'exploitation difficiles et ne permettent pas de recevoir les usagers dans les meilleures conditions. Le site ayant été dimensionné sur une base de 27 258 véhicules par an. La fréquentation actuelle a atteint 120 000 véhicules par an soit 4 fois supérieure. Afin de garantir la sécurité et un accueil satisfaisant des usagers, il est nécessaire de prévoir un renforcement du personnel d'exploitation afin notamment de gérer le flux de véhicules. Un agent supplémentaire a déjà été affecté sur ce site alors que le cadre du contrat de délégation de service public ne le prévoit pas.

A terme, la mise en service d'un nouveau quai d'apport volontaire devrait être envisagée pour desservir les quartiers sud de Nouméa. A plus court terme, des opérations ponctuelles déchèterie mobile pourraient être organisées pour décharger le quai d'apports volontaire de Magenta, la CSP étant en capacité d'organiser ce type d'opération.

Gestion des déchets dangereux des ménages

La problématique de gestion des déchets dangereux des ménages est de plus en plus importante. Ces déchets n'étant pas admis sur les déchèteries (en l'absence de filière de traitement réglementée) mais s'y retrouvant très fréquemment notamment en mélange dans les déchets ferreux (pots de peinture, aérosols, fusées de détresse etc.).

Ces déchets sont pris en charge par la CSP et font l'objet d'évacuation vers les opérateurs de traitement.

La CSP propose au SIGN d'organiser des campagnes d'information et de collecte ponctuelle sur les QAV, ceux-ci étant déjà autorisés à admettre ce type de déchets. La CSP transmettra les données quantitatives et qualitatives (type de DDD) concernant le dépôt des déchets dangereux sur les déchèteries en cours d'année. Réaliser ces campagnes sur les déchèteries peut également permettre de mieux maîtriser la communication auprès des usagers.

La gestion des déchets dangereux des ménages s'inscrit comme l'un des objectifs prioritaires du Schéma provincial de gestion des déchets (SPGD) : 50 % des déchets dangereux traités d'ici 2022.

- Filière des fusées de détresse (FSPP) réglementée et opérationnelle d'ici 2020 ;
- Filière des produits phytosanitaires non utilisés (PPNU) réglementée et opérationnelle d'ici 2020 ;
- Filière des peintures/solvants réglementée et opérationnelle d'ici 2021 ;
- Filière des médicaments non utilisés (MNU) réglementée et opérationnelle d'ici 2020.

CSP souhaite travailler et développer, en partenariat avec le SIGN, et sous l'égide de la Province Sud sur le développement des solutions de gestion et d'information sur les déchets dangereux des ménages.

5.3. CONSOMMATIONS

5.3.1. EAU

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'eau sur les 10 dernières années. La consommation totale d'eau s'élève à 12 296 m³ pour l'année 2021.

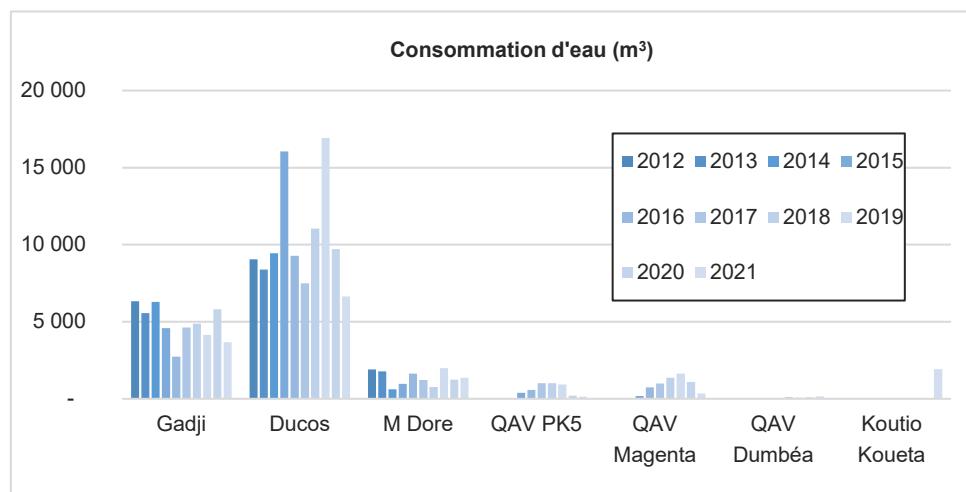


Figure 6 : Evolution des consommations d'eau par site

5.3.2. ÉLECTRICITÉ

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'électricité sur les 10 dernières années. La consommation totale d'électricité s'élève à 353 993 kWh pour l'année 2021.

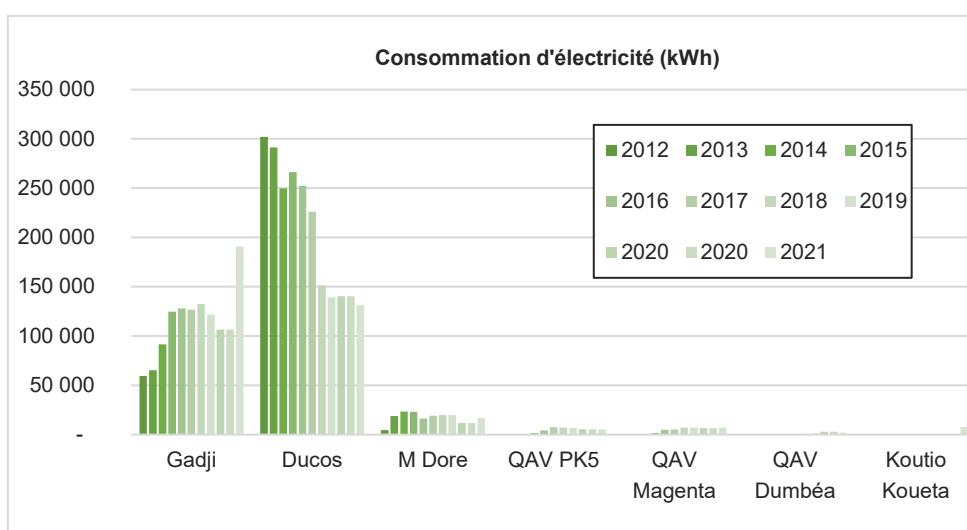


Figure 7 : Evolution des consommations d'électricité par site

L'augmentation significative de la consommation électrique sur l'ISD de Gadji est liée au volume important de lixiviat produit en 2021. Compte des volumes à traiter, la station a fonctionné de manière prolongée par rapport à une année moyenne.

6. L'ACTIVITE

6.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE

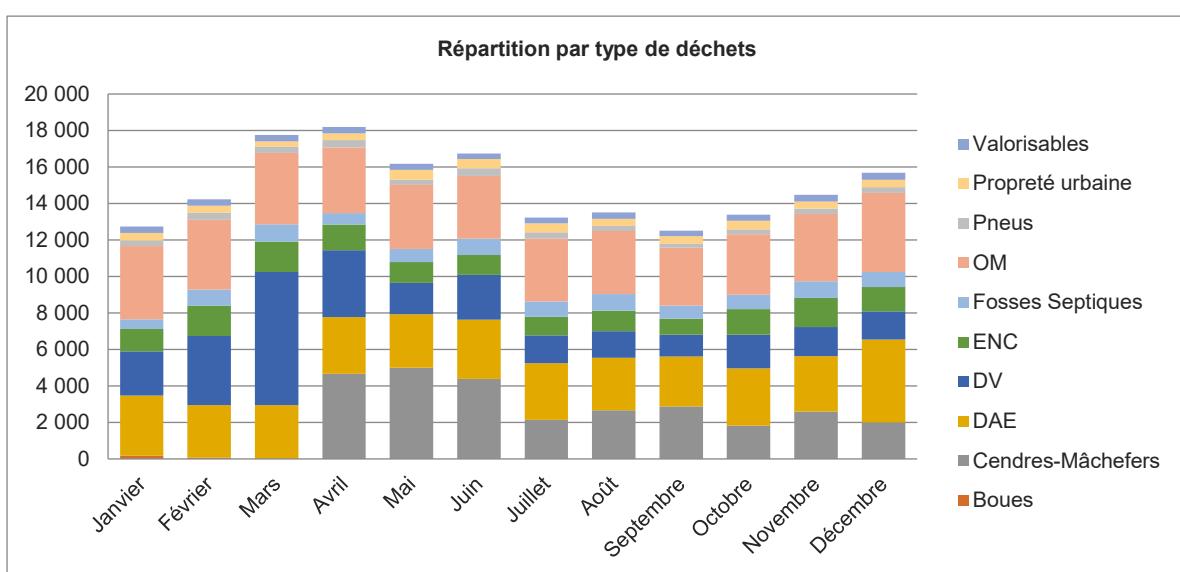


Figure 8 : Répartition des apports par type de déchets

Les apports collectivité et entreprises s'élèvent à 178 645 tonnes de déchets en 2021, ce qui représente une augmentation des apports par rapport à l'année précédente de 16,6 %.

Les déchets des usagers du SIGN correspondent aux tonnages collectés en porte à porte 70 960 t (+8 253 t soit + 13,2 % par rapport à 2020) et aux déchets collectés sur les déchèteries et points d'apports volontaires 17 686 t (+ 4 219 t soit +31,3 % par rapport à 2020) pour un total de 88 546 t (+ 11 064 t soit +14,2 % par rapport à 2020).

- Le tonnage d'ordures ménagères 40 141 t est relativement stable avec + 827 t soit + 2,1 % ;
- Le tonnage d'encombrants 16 562 t a connu une forte augmentation de 4 088 t soit + 32,7%.

6.2. STATISTIQUES ET TENDANCES

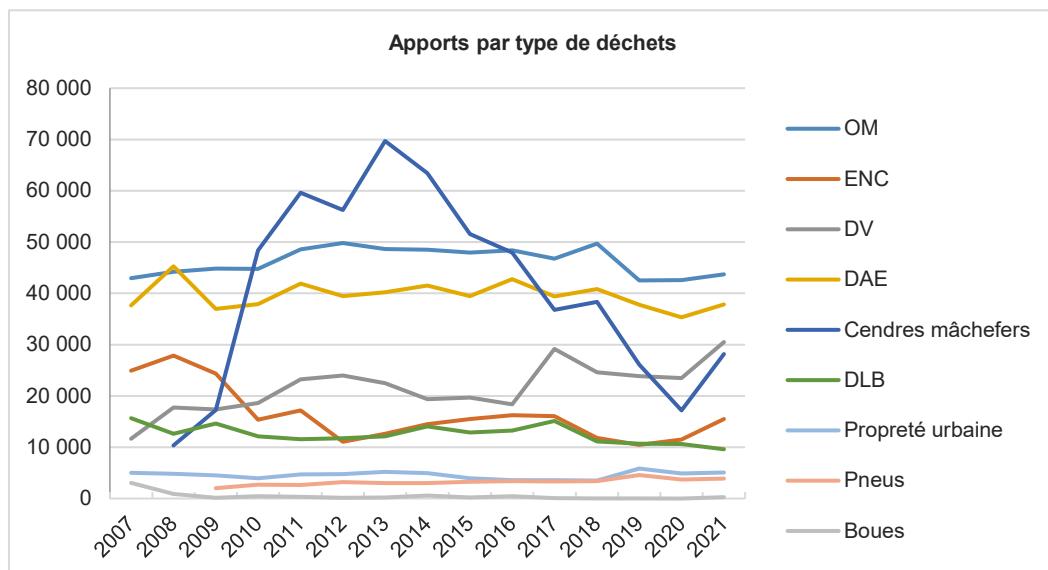


Figure 9 : Evolution des apports par type de déchets

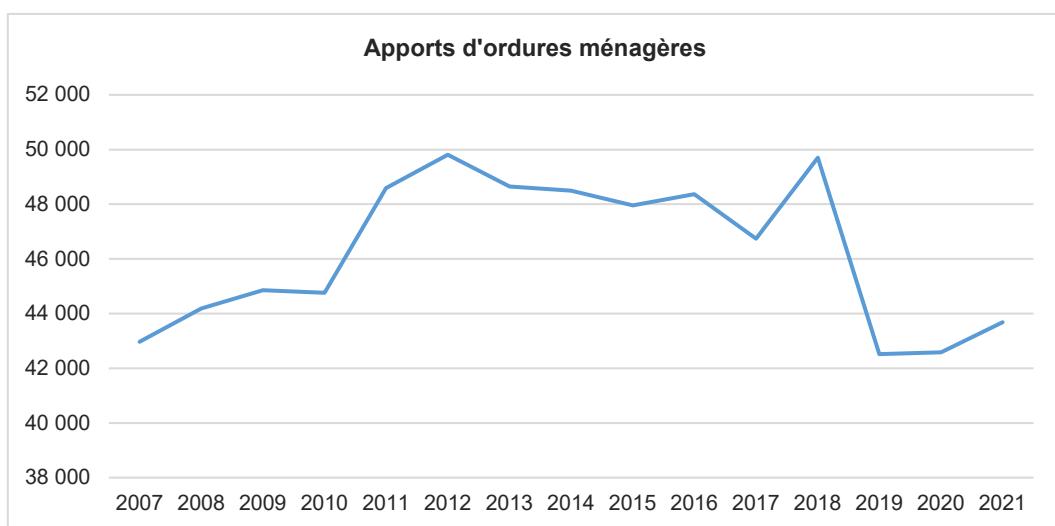


Figure 10 : Evolution des apports d'ordures ménagères

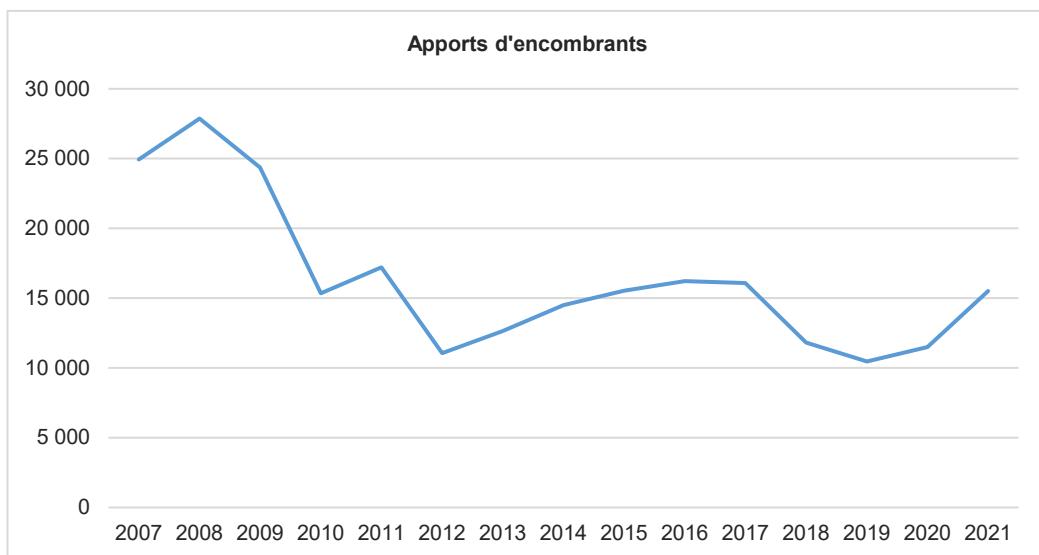


Figure 11 : Evolution des apports d'encombrants

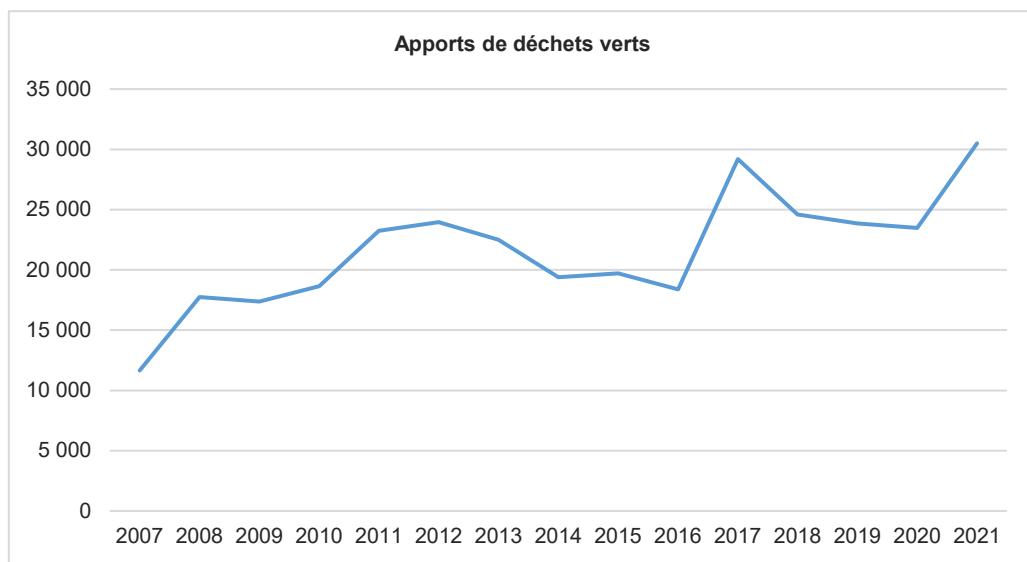


Figure 12 : Evolution des apports de déchets verts

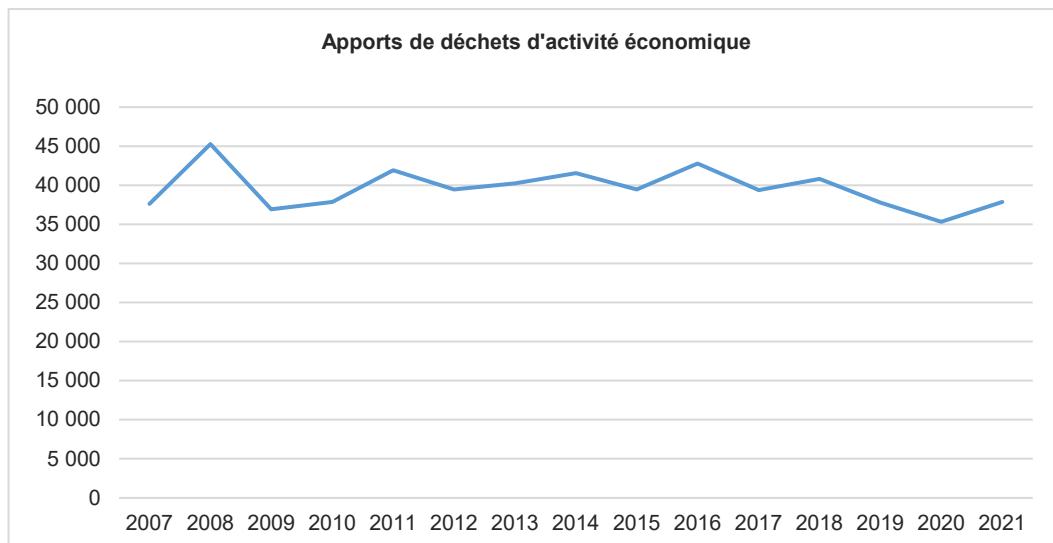


Figure 13 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique

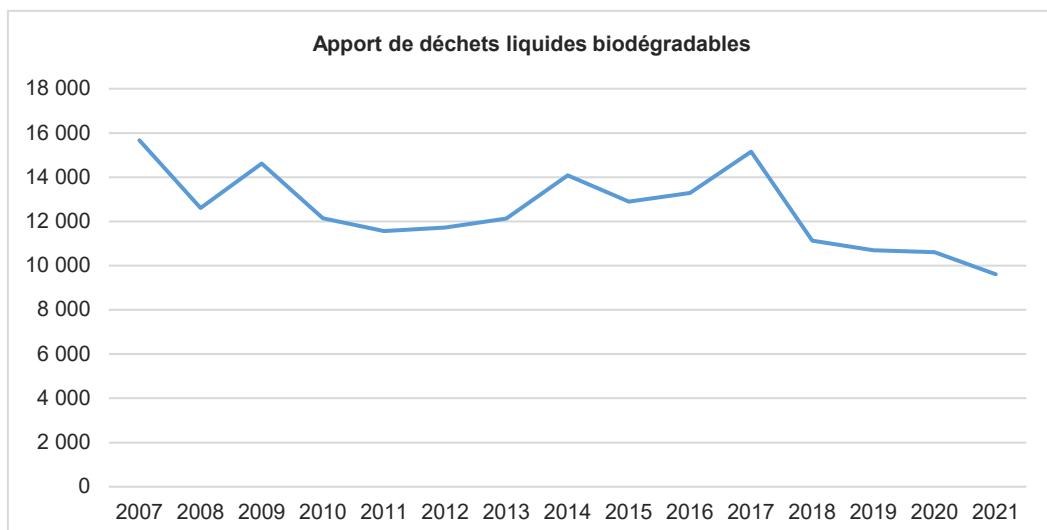


Figure 14 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables

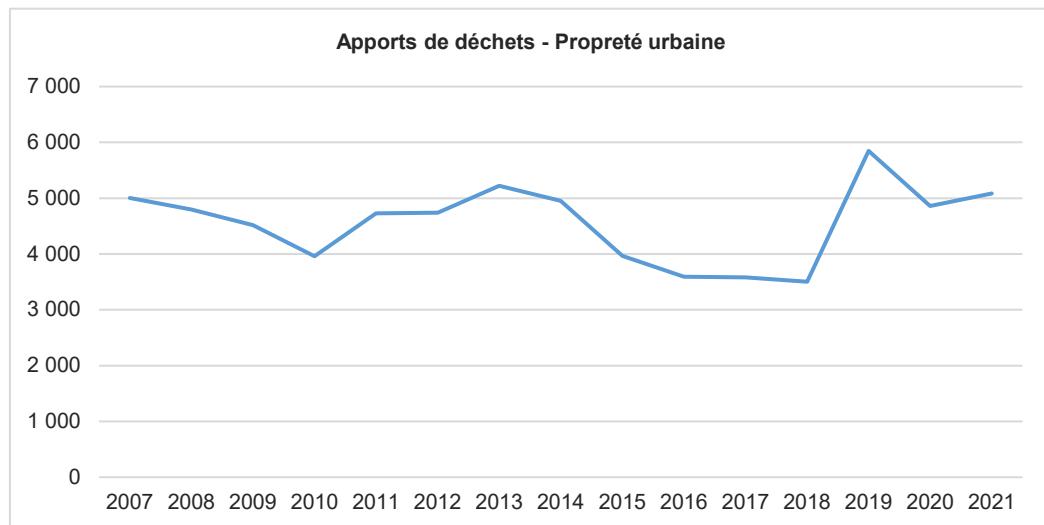


Figure 15 : Evolution des apports de déchets de nettoyage

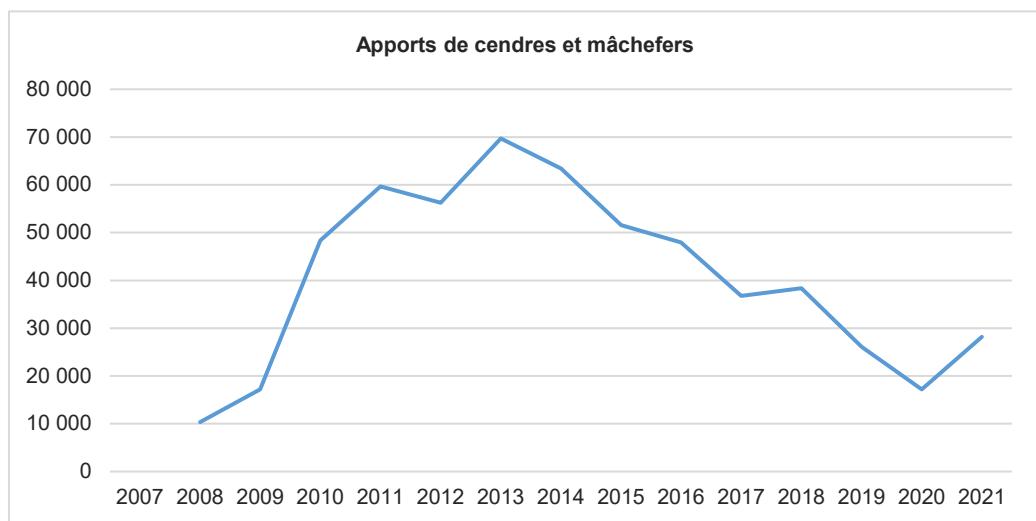


Figure 16 : Evolution des apports de cendres et mâchefers

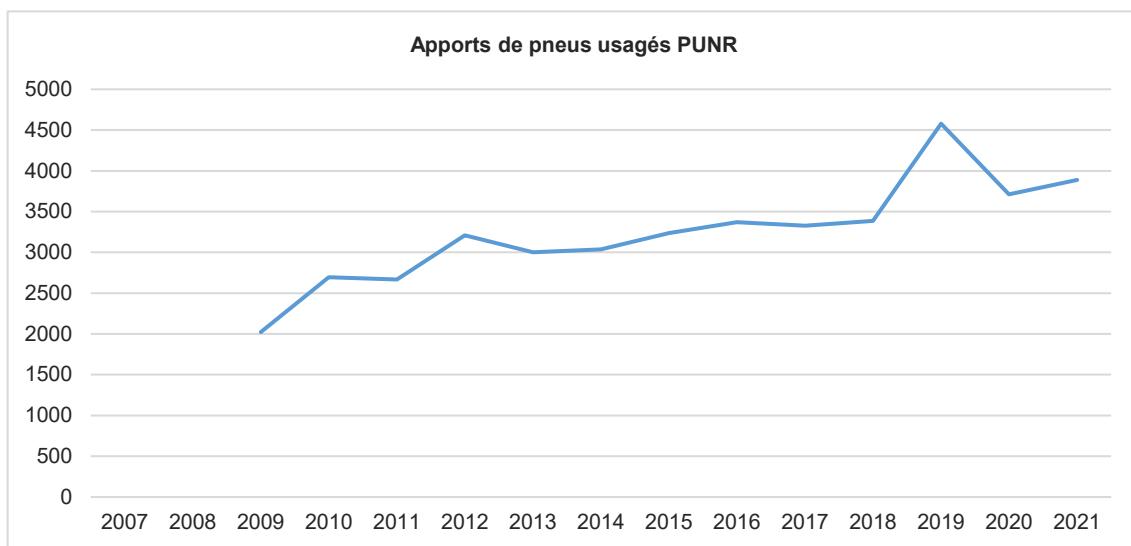


Figure 17 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR

6.3. REPARTITION PAR PROVENANCE

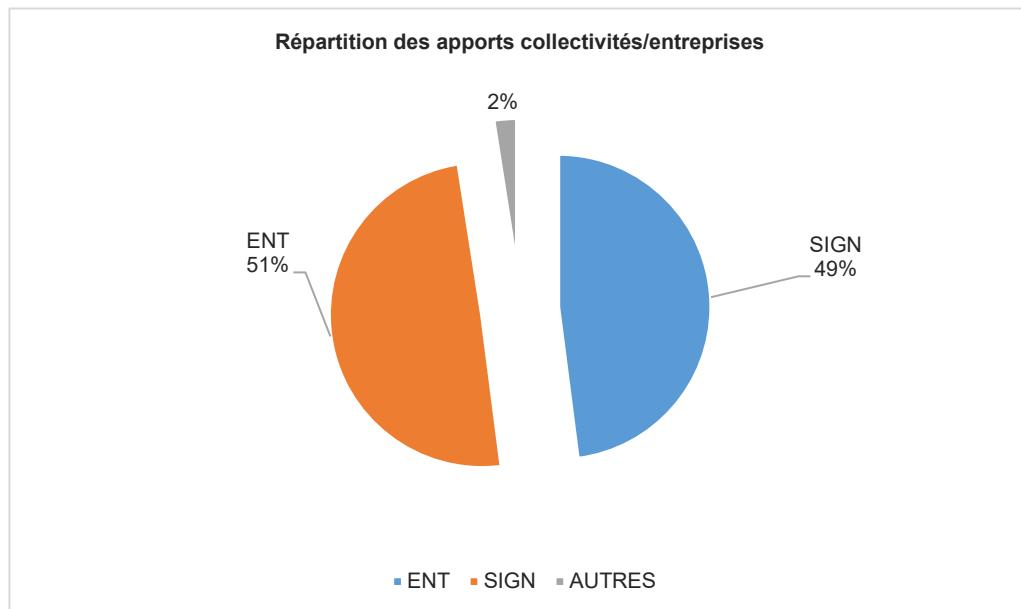


Figure 18 : Répartition des apports par provenance

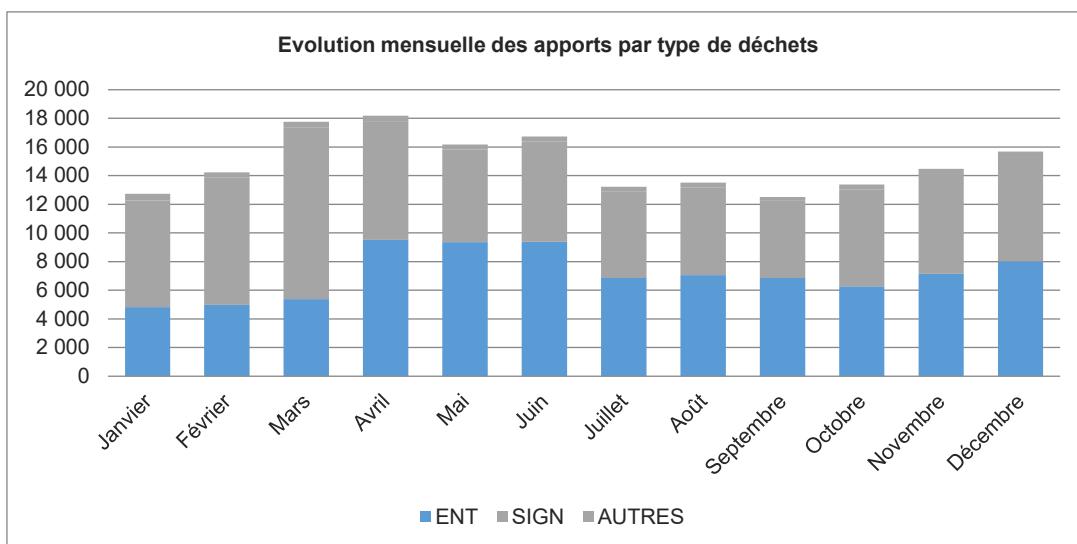


Figure 19 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets

Il est à noter une moyenne saisonnalité des apports des entreprises avec des variations de +/- 20,0 % alors que les apports collectivités ne varient que de +/- 14,3 %.

6.4. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures ménagères (OM) collectées ;
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés (Propreté urbaine) ;
- Encombrants (ENC) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Déchets Verts (DV) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Les déchets valorisables collectés sur les QAV (métaux, emballages) ;
- Les déchets issus des filières REP collectés sur les QAV (DEEE, huiles, batteries) ;
- Les déchets collectés sur les points d'apport volontaires PAV.

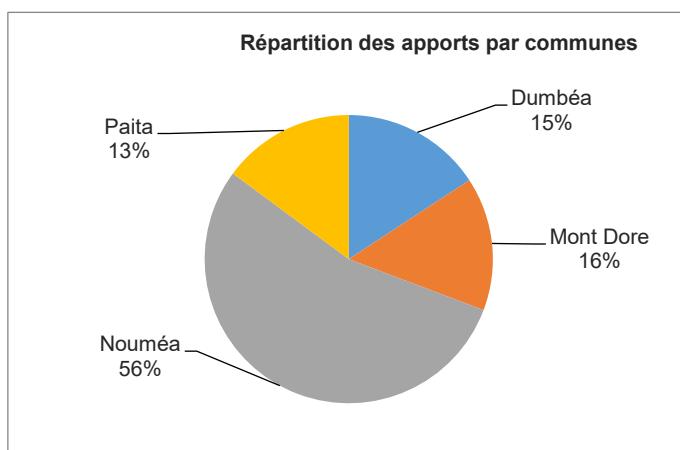


Figure 20 : Répartition des apports par communes

Les apports réceptionnés en provenance du périmètre SIGN sont en augmentation par rapport à 2020 passant à 88 546 tonnes soit une augmentation de l'ordre de 14,3 %, principalement due à l'évolution des apports d'encombrants collectés.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, elle apparaît relativement stablee, la ville de Nouméa représentant 56 % des apports. Toutefois, les apports des autres communes augmentent plus rapidement avec +30,1 %, et +14,9 % pour les villes de Païta et Dumbéa.

6.5. REPARTITION DES TONNAGES SIGN

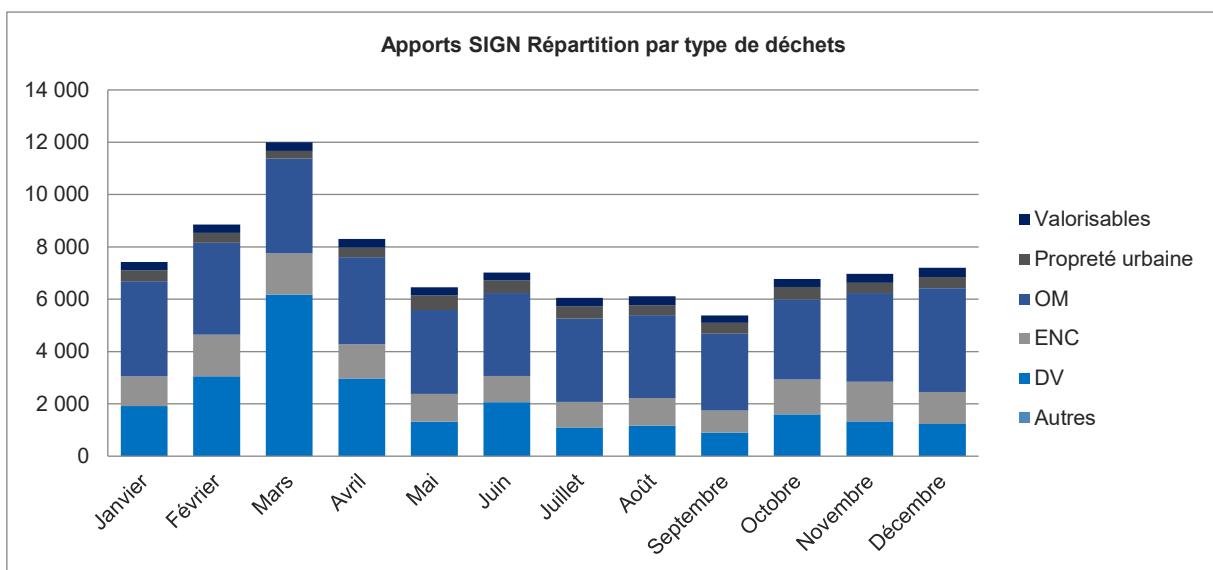
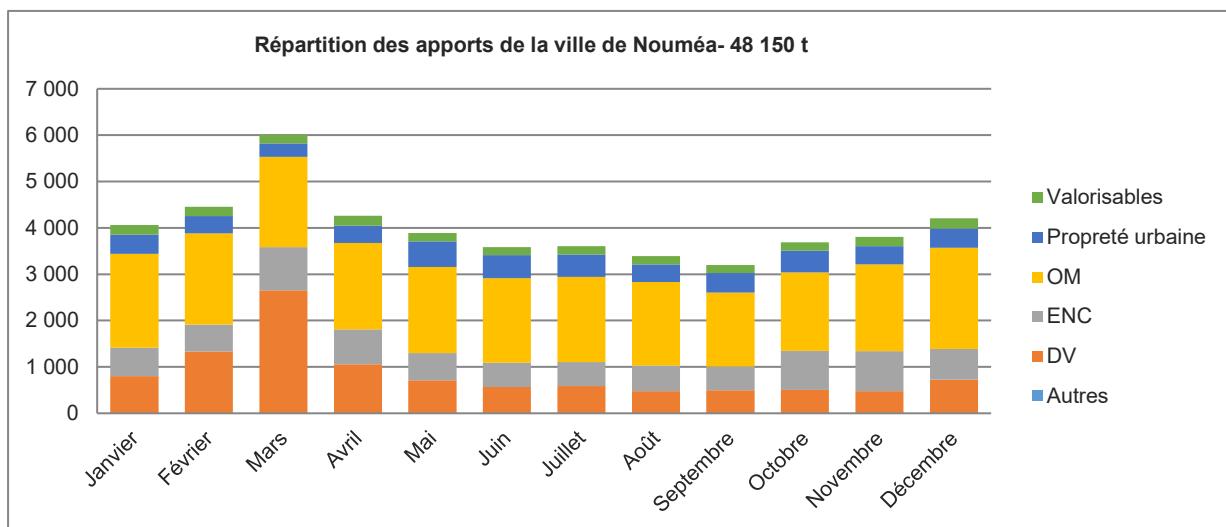


Figure 21 : Répartition des apports SIGN par type de déchets

Les apports sur le périmètre sont constitués principalement des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants, leurs proportions respectives étant de 45,3 %, 28 % et 16,5 %. La part de déchets valorisables (verre, ferreux et emballages) représentant 4,4% du gisement.

6.6. DÉTAILS PAR COMMUNES



6.6.1. NOUMEA

Figure 22 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa

Les tonnages de la ville de Nouméa sont en légère hausse de 11,2 % par rapport à l'année 2020 soit + 4 842 t, à noter que la part des déchets verts a augmenté de 3 074 t soit + 41,9 %.

6.6.2. PAÏTA

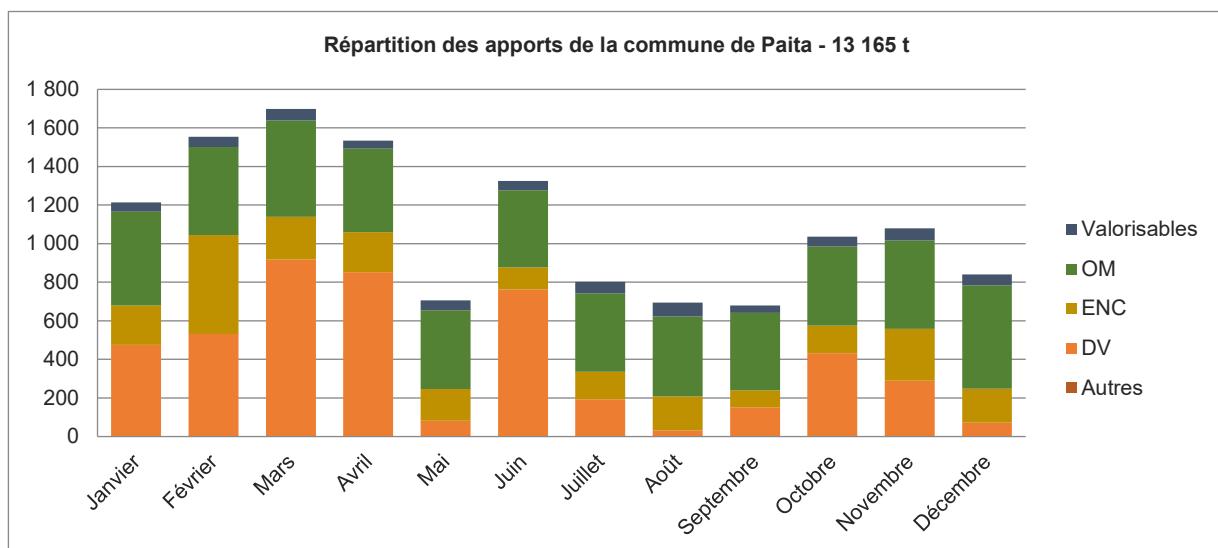


Figure 23 : Répartition des apports pour la commune de Païta

Les tonnages de la commune de Païta sont en augmentation de 3 046 t soit 30,1 % par rapport à l'année 2020 soit +67,9 % et + 41,1 essentiellement dû aux apports de déchets verts et d'encombrants (+1 936 t et +705 t).

6.6.3. MONT-DORE

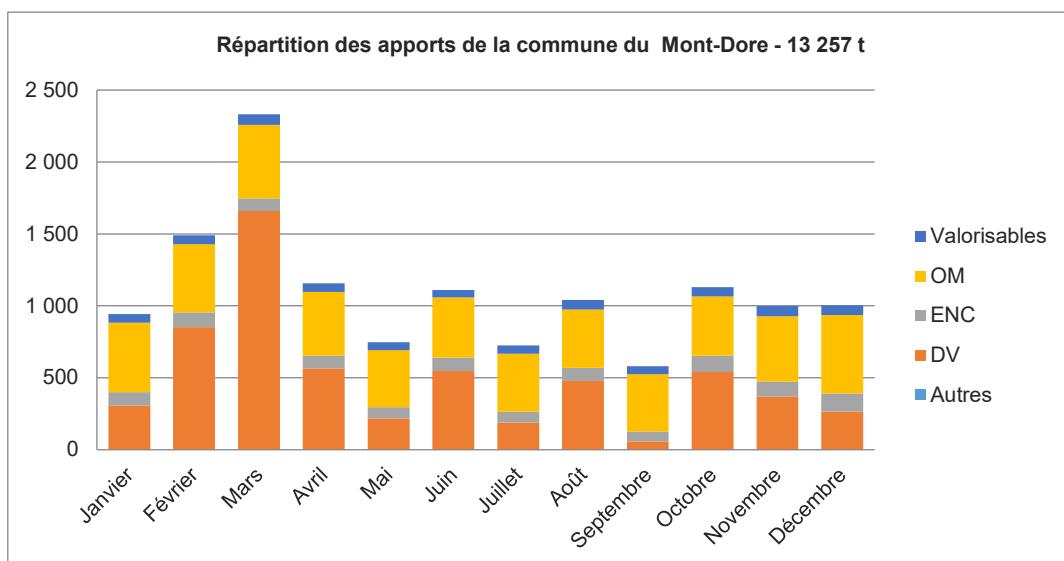
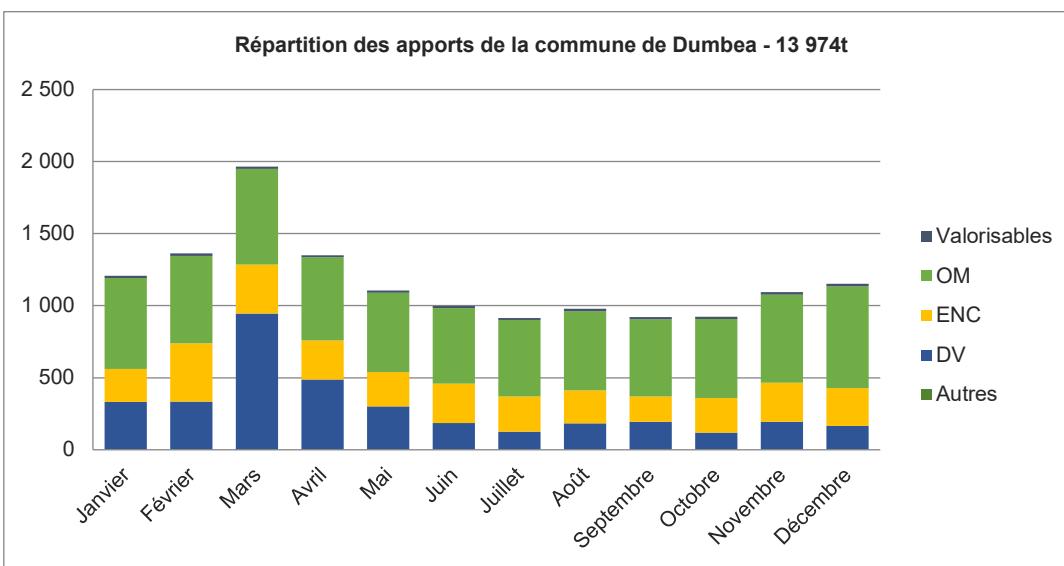


Figure 24 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore

Les tonnages de la commune du Mont Dore sont en progression de 1 028 t soit +8,4 % par rapport à l'année 2020 essentiellement due à l'augmentation de la part des déchets verts de 795 t.



6.6.4. DUMBEA

Figure 25 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa

Les tonnages de la commune de Dumbéa sont en augmentation de 1 816 t soit +14,9 % par rapport à l'année 2020 essentiellement due à l'augmentation de la part encombrant avec 1 538 t.

6.7. TONNAGES INDUSTRIELS

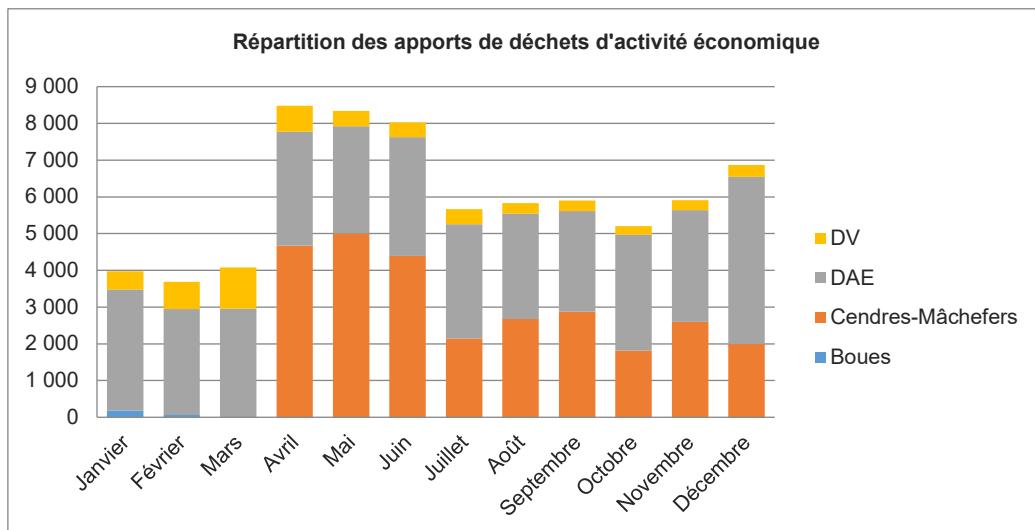


Figure 26 : Répartition des apports de déchets industriels par type

Le tonnage des Déchets d'Activité Economique (DAE) représente 85 686 t et a augmenté de 14 262 t par rapport à 2020 soit une augmentation +20,0%.

Cette augmentation étant essentiellement due à la hausse significative des cendres mâchefers (+ 11 007 t soit +64,1%) et des déchets d'activité économique (+2 633 t soit - 7,5 %)

6.8. TONNAGES VALORISES

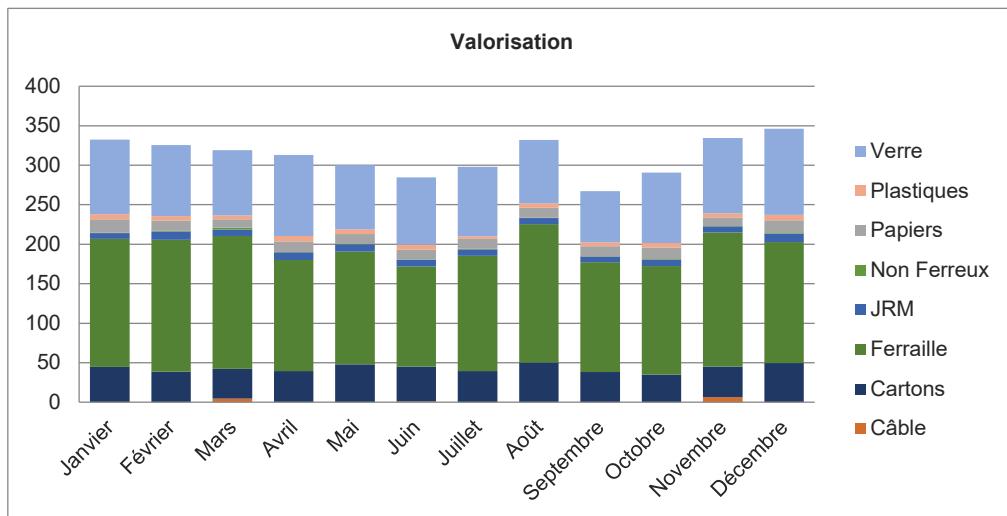


Figure 27 : Evolution mensuelle des apports de déchets valorisables

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du Grand Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et pérennise les filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage ou traitement dédié), qu'elles soient en local ou bien à l'export..

Ces filières doivent évidemment respecter les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'usager particulier que pour l'industriel.

Les filières de valorisation sont :

- Ferrailles : valorisation matière à l'export ;
- Non ferreux : valorisation matière à l'export ;
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV) ;
- Verre : valorisation matière en local (Recyverre) ;
- Plastiques : valorisation matière à l'export ;
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export ;
- Recyclables des QAV (plastiques, cannettes, JRM et cartons par SAEML Mont Dore) ;
- Broyat de déchets verts du Mont Dore en co-compostage sur la plateforme de la CDE et à destination des particuliers, pépiniéristes et sylviculteurs.
- Vêtements : réutilisation en local (Associations caritatives).

| Type déchets | Tonnage 2020 | Tonnage 2021 | Ecart (t) | Ecart (%) |
|--------------|--------------|--------------|-----------|-----------|
| Ferraille | 1 598,0 | 1 790 | 190,0 | 12,0% |
| Verre | 1 068,3 | 1 063 | -5,3 | -0,5% |
| Bacs jaunes | 357,1 | 317 | -40,1 | -11,2% |
| Cartons | 298,5 | 325,3 | 26,8 | -8,9% |
| Papiers | 160,2 | 153,8 | -6,4 | -3,9% |
| JRM | 108,0 | 102,9 | -5,1 | -4,7% |
| Plastiques | 62,8 | 67,3 | 4,5 | 7,1% |
| Non Ferreux | 9,5 | 8,1 | -1,4 | -14,7% |
| Alu | 29,9 | 28,1 | 3,9 | -6,0% |
| Total | 3 692,2 | 3 855,5 | 163,3 | 4,4% |

Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2020/2021

Le taux de valorisation des apports de déchets recyclables sur les quais d'apports volontaires et sur les points d'apport volontaires (Ville de Nouméa et du Mont Dore) est de 92,7%. Hormis le verre, le taux de valorisation est supérieur à 89,0 %. Les contraintes liées aux évacuations sur la filière de valorisation du verre ne permettent pas d'écouler la totalité du gisement par ailleurs la qualité du gisement, notamment sur les points d'apports volontaires du Mont-Dore n'est pas suffisante pour valoriser ces déchets (présence d'indésirables). Pour certains flux le taux de valorisation supérieur à 100 % s'explique par des effets de stock sur la période considérée.



6.9. VALORISATION DES DECHETS VERTS

Les filières à responsabilité élargie du Producteur (filières REP) sont les suivantes :

- Pneumatiques usagés : valorisation matière locale et valorisation énergétique à l'export ;
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN) ;
- Batteries : valorisation matière à l'export ;
- Piles : valorisation matière à l'export ;
- DEEE (Gros électroménagers, matériels informatiques, petits appareils ménagers, lampes) : valorisation matière à l'export.

| | Ducos | Dumbéa | Gadjî | Magenta | Mont-Dore | Pk5 | Total |
|--------------|-------|--------|-------|---------|-----------|------|-------|
| GEMF | 91,5 | 43,7 | 115,7 | 110,9 | 79,9 | 83,6 | 525,3 |
| GEMHF | 68,7 | 28,9 | 82,8 | 80,6 | 62,9 | 70,5 | 394,3 |
| INFORMATIQUE | 7,1 | 1,7 | 7,4 | 16,5 | 3,0 | 9,2 | 45,0 |
| ECRANS | 13,5 | 5,0 | 15,9 | 20,9 | 10,3 | 19,0 | 84,7 |
| TELECOM | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,3 |
| LAMPES | 0,3 | 0,2 | 0,6 | 0,8 | 0,3 | 0,5 | 2,6 |
| HU | 13,0 | 10,0 | 20,1 | 9,9 | 8,3 | 10,3 | 71,6 |
| HUBIDONS | 0,6 | 0,4 | 0,4 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 2,2 |
| HUCHIFFONS | - | - | - | 0,0 | - | - | 0,0 |
| HUFILTRES | - | - | 0,0 | 0,0 | - | 0,1 | 0,2 |
| AUP | 48,6 | 14,2 | 60,6 | 50,0 | 33,6 | 53,8 | 260,8 |
| PAU | 0,7 | 0,4 | 0,8 | 2,6 | 0,4 | 1,4 | 6,3 |

Figure 28 : Répartition des apports des filières REP sur les déchèteries

En 2021, 1 393 t de déchets issus des filières REP ont été collectés via les déchèteries.

6.10. VALORISATION DES DECHETS VERTS

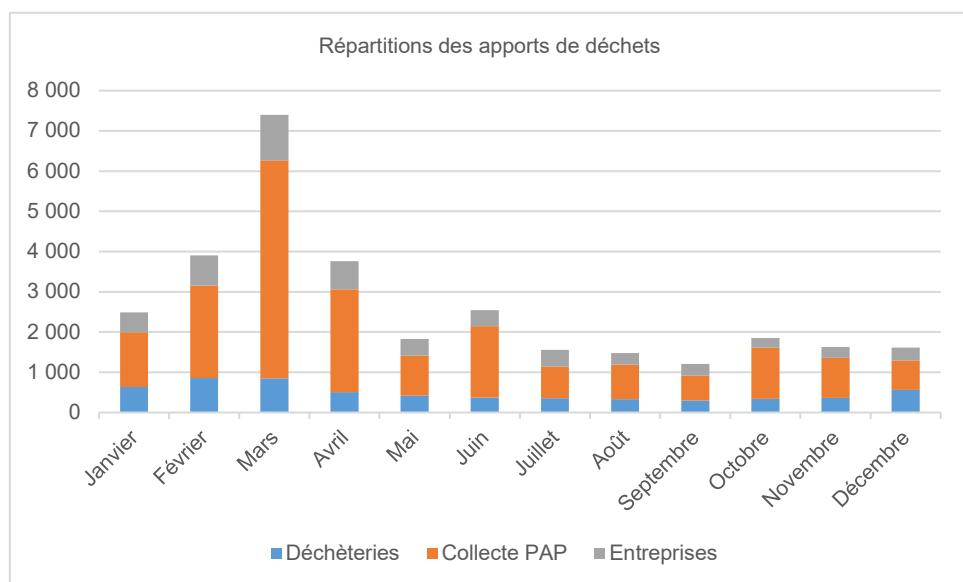


Figure 29 : Evolution mensuelles des apports de déchets verts

En 2021, 31 256 t de déchets verts ont été collectés sur le périmètre du Grand Nouméa (5 893 t déchèteries, 19 673 t collecte en porte à porte, 5 690 t entreprises). Suite à la mise en service fin 2020, 24 269 t de déchets verts ont été réceptionnés sur le CTTV de Ducos et 9 453 t ont été broyés soit 38,9 % du tonnage entrant.

La valorisation des déchets verts issus de la plateforme de broyage s'est faite exclusivement en production de compost pour la revégétalisations.

6.11. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES DECHETERIES DE PK5 ET DE MAGENTA

6.11.1. DECHETERIE DE PK5

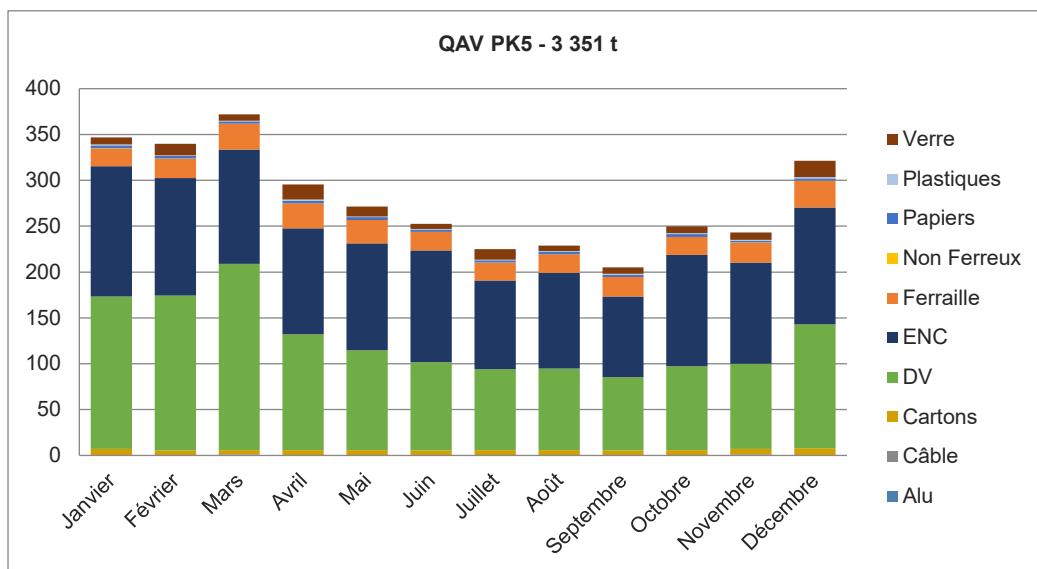
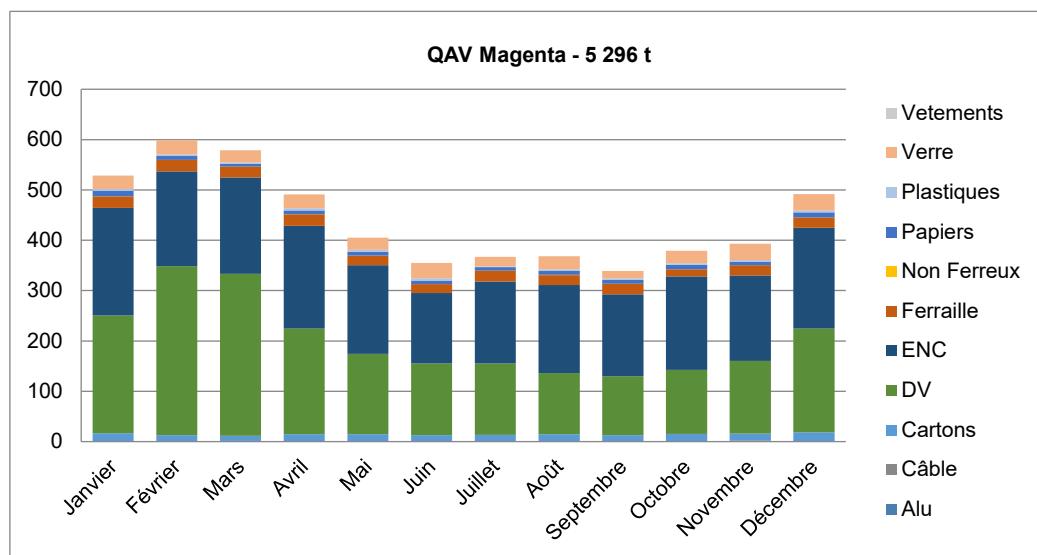


Figure 30 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets

Le tonnage réceptionné sur le QAV de PK5 a subi une hausse de 32,5 % par rapport à l'année 2020 de (821 t).



6.11.2. DECHETERIE DE MAGENTA

Figure 31 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets

Le tonnage réceptionné sur le QAV de Magenta est en hausse de +17,2 % par rapport à l'année 2020 (777 t).

6.11.3. FREQUENTATION DES DECHETERIES

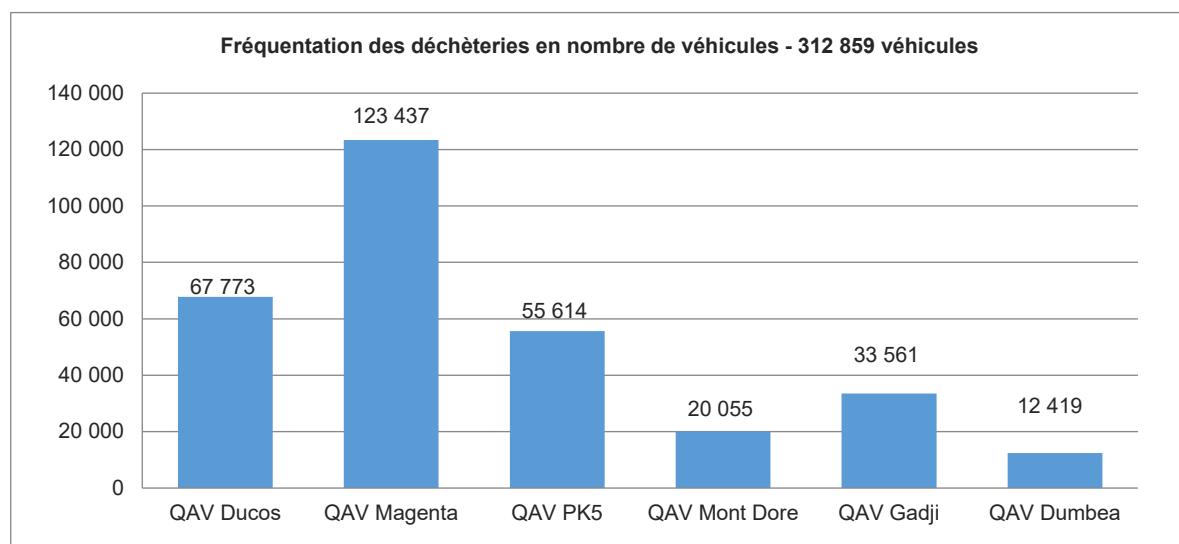


Figure 32 : Fréquentation des QAV

La fréquentation la plus élevée est observée au QAV Magenta avec 123 437 passages en 2021 contre 12 419 passages au QAV de Dumbéa.

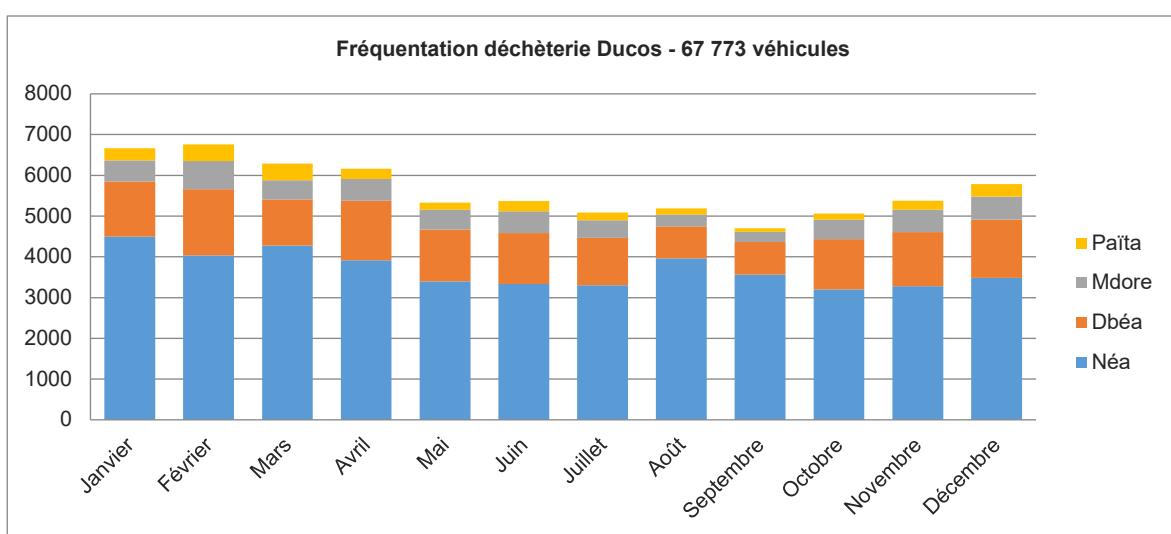


Figure 33 : Fréquentation de la déchèterie de Ducos par commune

Le nombre de passage sur la déchèterie de Ducos a augmenté de 6 989 passages de +11,5% soit un total de 67 773 véhicules en 2021.

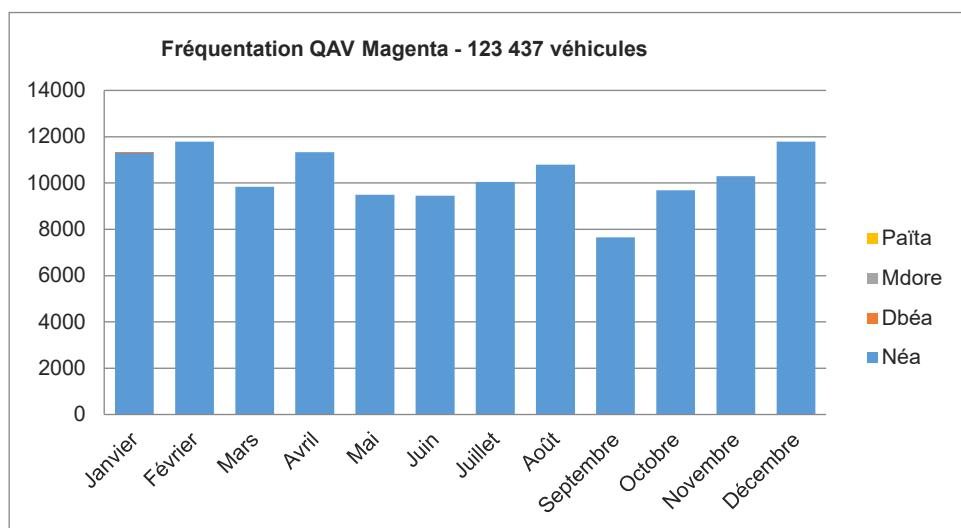


Figure 34 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune

Au QAV Magenta il y a le plus grand nombre de passage de véhicule avec 123 437 véhicules en 2021 une hausse de 8 634 véhicules (+7,5%).

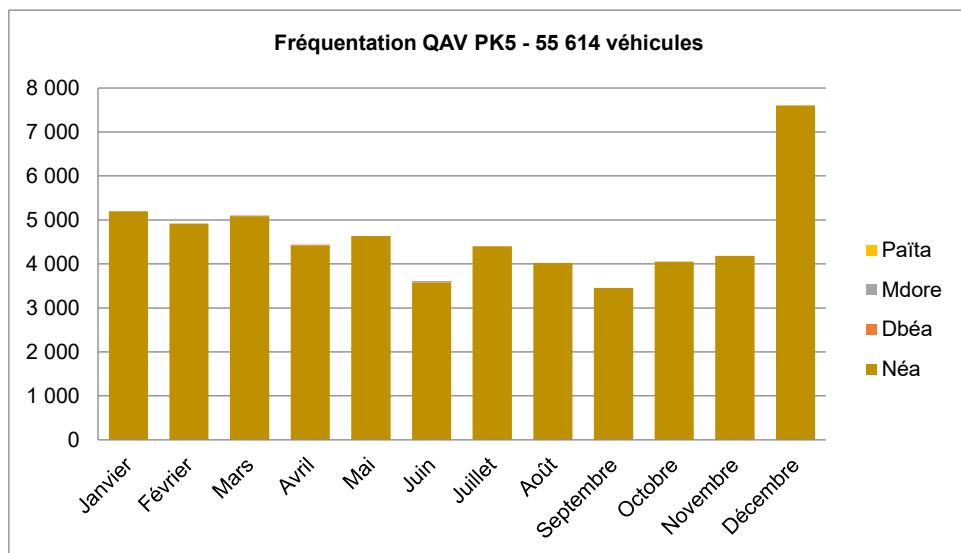


Figure 35 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune

Le QAV PK5 est en 3^{ème} position concernant la plus haute fréquentation avec 55 614 véhicules une augmentation de 7 586 véhicules (+15,8%).

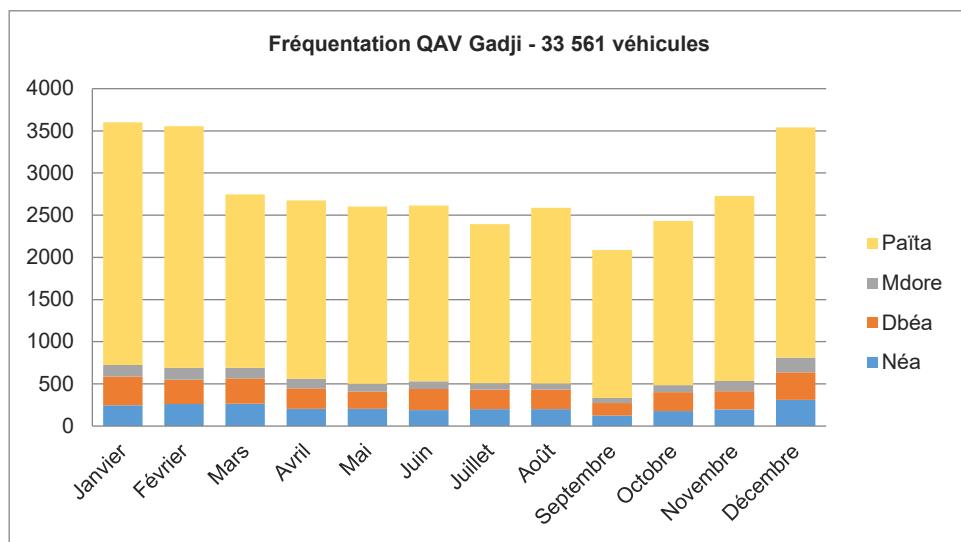


Figure 36 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune

Le QAV de Gadji a enregistré 33 561 passage de véhicules en 2021 soit 347 (+1 %) passage en plus de 2020.

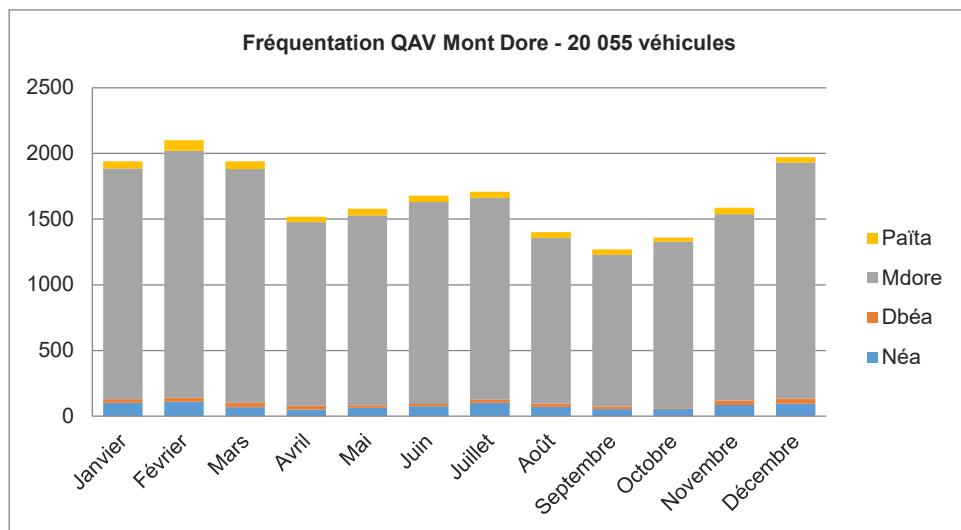


Figure 37 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune

Le QAV du Mont-Dore comptabilise moins de passage en 2021 (-2%).

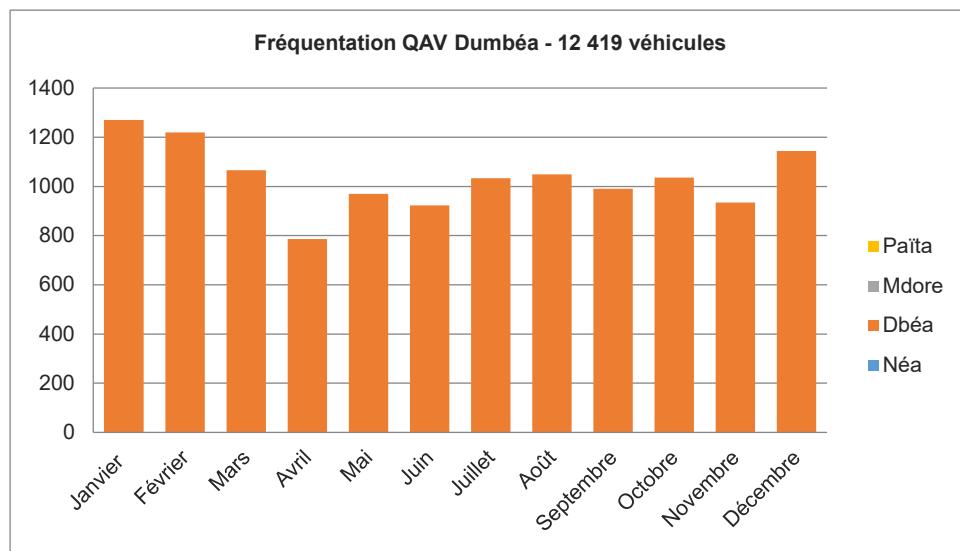


Figure 38 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune

Le QAV de Dumbéa enregistre le plus faible nombre de passage avec 12 419 véhicules soit 734 (+6,3 %) en plus que 2020.

6.11.4. SUIVI DES ROTATIONS DES BENNES PAR QAV

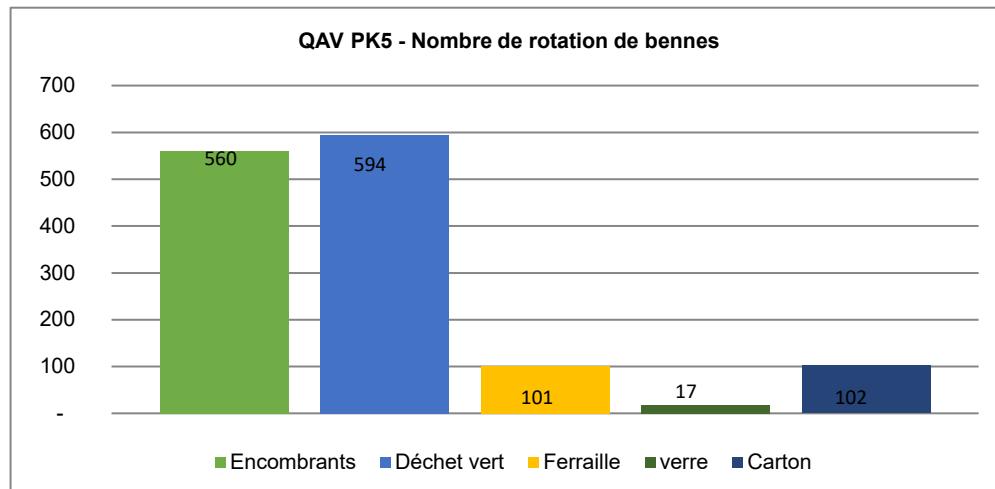


Figure 39 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de PK5 a nécessité l'évacuation de 1 374 bennes.

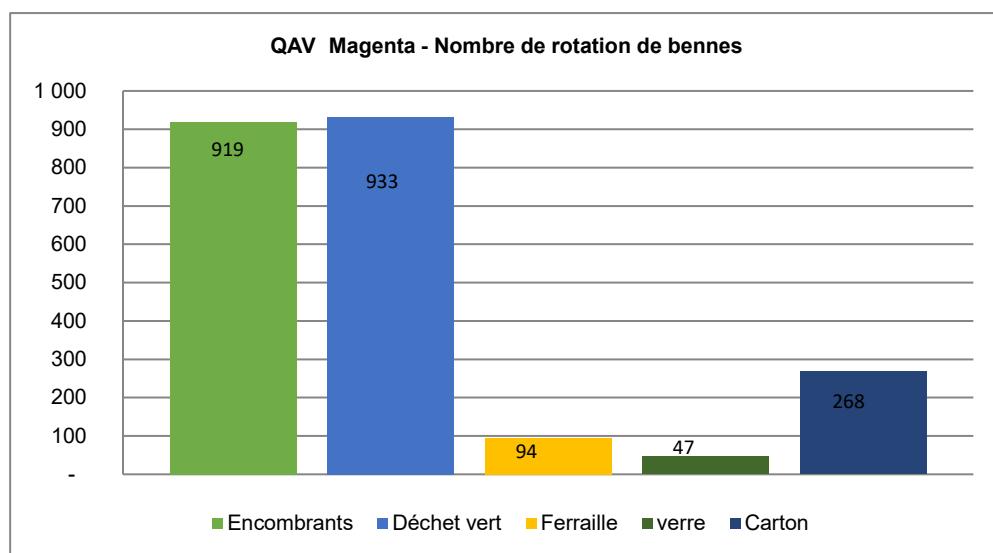


Figure 40 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Magenta a nécessité l'évacuation de 2 310 bennes.

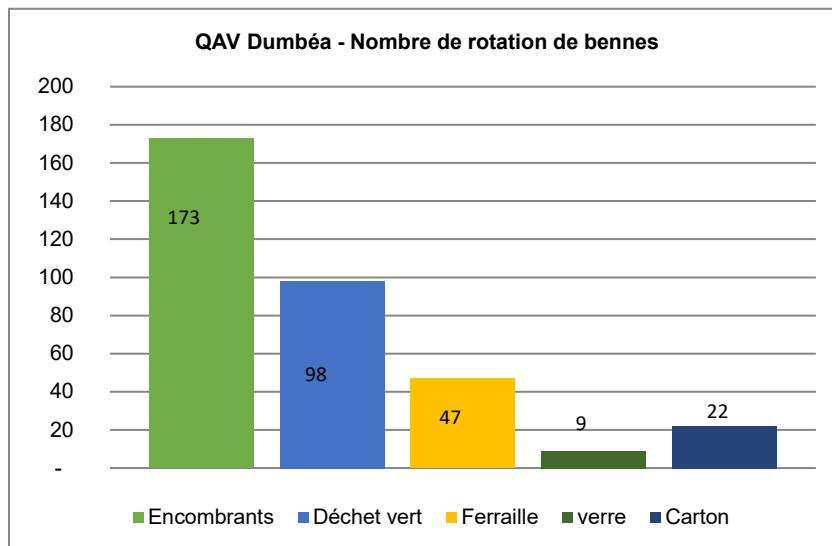


Figure 41 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Dumbéa a nécessité l'évacuation de 349 bennes.

6.11.5. KILOMETRAGE PARCOURU

En 2021, 5 874 rotations de gros porteurs (transfert remorques à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 14,97 tonnes de moyenne par rotation, pour un total de 85 317 tonnes transférées (soit une augmentation de +1,5 %) et près de 210 000 km parcourus. Environ 22 000 km supplémentaires ont été parcourus pour les transferts des déchets, que ce soit en sous-traitance ou en interne.



Figure 42 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji

7. BILAN ENVIRONNEMENTAL

7.1. ISD DE GADJI

Sur le site de l'ISD de Gadji, la réglementation provinciale impose d'effectuer :

- Le suivi trimestriel des lixiviats et le suivi régulier des perméats ;
- Le suivi annuel des eaux de ruissellement ;
- Le suivi trimestriel des eaux souterraines avec une campagne d'analyses complètes tous les 4 ans ;
- Le suivi annuel des eaux de surface en sortie du site ;
- Le suivi trimestriel des eaux issues de la déchèterie.

Les données du bassin de lixiviats (BG1) montrent de légères variations en fonction des paramètres et entre les campagnes de mesures et les années. Après traitement sur site, les analyses sur les perméats ne montrent que deux dépassements des seuils réglementaires sur la DBO5 (165 mg/L et 160 mg/L respectivement en février et mi-juin 2021) lors des 9 campagnes de mesures, toutefois ces valeurs de DBO5 sont à interpréter avec précaution (incohérence entre les valeurs de DCO et de DBO5).

Au niveau des bassins des eaux pluviales BG2 et BG3, des dépassements de seuil ont été constatés ponctuellement. Des analyses contradictoires ont été réalisées avant rejet vers le milieu naturel afin de s'assurer de la conformité des rejets.

Pour les piézomètres (PZ5, PZ6 et PZ7), les valeurs de COT sont très variables d'une mission à l'autre. La campagne de mars notamment présente des valeurs élevées de concentration pour les trois piézomètres. L'ensemble des autres paramètres présente de faibles variations temporelles mais qui, pour certains paramètres, tend à confirmer qu'il existe des infiltrations d'eaux salines sur le secteur étudié (biseau salé).

En 2021, seul un dépassement a été observé sur les eaux de surface sur la station P4 pour le paramètre DCO. Les concentrations d'autres éléments ont cependant montré une augmentation plus ou moins forte depuis 2020 ; on note notamment la présence de salmonelles sur P1 et P4 et des concentrations d'entérocoques en forte hausse sur P3. Nous pouvons supposer le déversement d'eaux usées domestiques entre l'ISD et P3. La présence de bactéries de type entérocoques ou E.coli n'est pas directement imputable à l'ISD et semble plus probablement venir de la zone d'activité située à proximité. Les points P1 et P4, présentent des valeurs d'entérocoques (pas d'E. coli mesuré sur P3 et P4) beaucoup plus faibles que celles mesurées sur P3.

Pour les eaux de ruissellement issues de la déchèterie de Gadji, un dépassement des concentrations en MES a été constaté en 2021.

7.2. CET REHABILITE DE GADJI

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexe. Les concentrations relevées sur les effluents collectés sont conformes au seuil de rejet au milieu naturel. Cependant, ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement afin d'être transférés et traités sur l'unité de traitement du site de Gadji

7.3. CTTV DE DUCOS

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.

Dans le cadre dispositions réglementaires relatives à l'exploitation du CTTV de Ducos, l'ensemble des dispositions d'auto surveillance, notamment sur le suivi des eaux souterraines, des eaux de mer ainsi que le suivi des eaux de surface sont complémentaires à ceux imposés sur le CET réhabilité.

Sur les sites du CTTV de Ducos et de l'ancien CET, la réglementation provinciale impose :

- Un suivi des eaux souterraines avec un suivi semestriel piézométrique PZ6 et PZ7 (hauteur d'eau) et qualitatif des eaux avec une batterie de paramètre à analyser ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer (M1, M2 et M3) ;
- Une auto surveillance des intrants et des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange avec un bilan 24 heure annuelle et des analyses trimestrielles et semestrielles à réaliser (UMVE et UMVS) ;
- Suivi trimestriel des eaux de surface (E1, E2 et E3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel et semestriel à réaliser sur le lixiviat de l'ancien CET réhabilité.

Concernant le suivi piézométrique et physico chimique des eaux souterraines, les deux campagnes réglementaires annuelles ont été menées en 2021, avec des problèmes d'échantillonnage. Aucun prélèvement n'a pu être réalisé sur le PZ6 et un seul prélèvement a eu lieu sur le PZ7 en juin 2021. Lors de la campagne de Décembre 2021, le PZ7 était à sec. Le PZ6 a été endommagé en 2018, les travaux de création d'un nouveau piézomètre ont été chiffrés.

Semblablement aux résultats des campagnes précédentes, les maxima des niveaux piézométriques sont observés sur la campagne de juin et les minima sur celle du mois de décembre. Ces fluctuations des niveaux piézométriques sont directement influencées par les variations saisonnières des précipitations, ou la période dite sèche se situe entre juillet et novembre et celle dite humide se situant entre janvier et juin. Un léger dépassement des paramètres microbiologiques a été observé, avec des mesures d'E COLI et Entérocoques de 104 et 220 UFC/100ml pour une limite de rejet de 100 UFC/100ml.

Concernant le suivi semestriel des eaux de mer, aucun changement marquant n'est remarquable par rapport aux résultats d'analyse des campagnes réalisées les années précédentes.

Concernant l'auto surveillance des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange. Des travaux de remise en état et modification du process de la STEP ont eu lieu en 2021. Lors de la remise en route de l'installation, un incident sur une des lignes biodisques s'est produit. Cette ligne a dû être arrêtée pendant une période assez importante, lié aux difficultés d'approvisionnement des pièces nécessaires à la remise en état. Pendant ce laps de temps, il a été observé une dégradation de la qualité des rejets de la station de mai à octobre 2021. Plusieurs dépassements des seuils de rejets sur la DBO, DCO, la bactériologie et les MES ont été constatés :

- Les dépassement DCO sont de 366, 2400, 373 mg/l pour un seuil fixé à 125 mg/l
- Les dépassement DBO sont de 205,220, 120 et 30 mg/l pour un seuil fixé à 25 mg/l
- Le dépassement E COLI est de 199 6871 UFC/100ml pour un seuil fixé à 10 000 UFC/100l
- Les dépassement Entérocoques sont de 390, 11 770,6900 et 4 519 UFC/100 ml pour un seuil fixé à 100 UFC/100ml
- Les dépassements MES sont de 45.35, 84, 73.4, 38.6 mg/l pour un seuil fixé à 35 mg/l

La remise en état de la ligne en panne a été réalisée en fin Octobre 2021, La remise en fonctionnement de la ligne défectueuse est intervenue début novembre 2021. Les analyses réalisées à la suite des travaux, démontrent que l'installation est revenue à un fonctionnement normal, l'ensemble des seuils de rejets sont quasi respecté. Comme pour les années précédentes, les valeurs des paramètres Azote et Phosphore demeurent au-dessus du seuil fixé.

Concernant le suivi des eaux de surface, seules les analyses sur les points E2 et E3 ont pu être réalisés, le point E1 étant systématiquement à sec. Des dépassements des paramètres analysés sur E2 ont été observés, notamment sur la DBO, DCO et les MES.

- Les dépassement DCO sont de 1360 et 544 mg/l pour un seuil fixé à 125 mg/l
- Les dépassement DBO sont de 262 et 260mg/l pour un seuil fixé à 25 mg/l
- Le dépassement MES est de 1202.76 mg/l pour un seuil fixé à 35 mg/l

Le point E2 est l'exutoire du fossé de collecte des eaux pluviales de la route principale de Ducos.

Concernant le point E3, c'est à dire le bassin de collecte des eaux de ruissellement du CTTV de Ducos, l'ensemble des mesures indiquent que les seuils de rejet sont respectés, A la suite de ces contrôles de paramètres, l'effluent est ensuite rejeté et le bassin est régulièrement nettoyé.

Et enfin concernant le suivi du lixiviat, aucun changement marquant n'est observé, à part quelques dépassements sur la DCO, le COT, l'indice phénol et la bactériologie. Les valeurs limites sont respectées sur l'ensemble des autres paramètres, mais par principe de précaution, le lixiviat de l'ancien CET de Ducos, est systématiquement transféré dans le bassin de lixiviat de l'ISDND de Gadji afin que ces effluents soient traités.

7.4. LA COULEE

Sur le QAV du Mont Dore, la réglementation provinciale nous impose :

- Un suivi trimestriel des eaux pluviales dans le bassin EP (MDEP)
- Un suivi trimestriel du séparateur hydrocarbure
- Mesures de bruit

Le suivi des eaux pluviales révèle un dépassement des valeurs en pH, avec une moyenne de 8.69. Ce phénomène est observé depuis plusieurs années ou les valeurs mesurées sont supérieurs à 8.5. L'ensemble des autres paramètres suivis respectent les valeurs seuil de rejet dans l'environnement.

Concernant le suivi des séparateurs hydrocarbures, aucun échantillonnage n'a pu être réalisable, car aucun écoulement n'a pu être observé lors des différentes campagnes menées sur le site.

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du QAV du Mont-Dore.

Dans le cadre de l'auto surveillance de l'ancien CET du site du Mont-Dore (arrêté n° 1473-96/PS du 14 octobre 1996), la réglementation nous impose :

- Un suivi annuel de la qualité des lixiviats (cuve de lixiviat) ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer sur trois stations (MD1, MD2, MD3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel des eaux de surface (E1 et E2).

Concernant le suivi du lixiviat, aucun changement marquant n'est observé, à part quelques dépassements sur l'Azote et le COT, les valeurs limites sont respectées sur l'ensemble des autres paramètres. Mais par principe de précaution, le lixiviat de l'ancien CET du Mont Dore, est systématiquement transféré dans le bassin de lixiviat de l'ISDND de Gadji afin que ces effluents soient traités.

Concernant le suivi semestriel des eaux de mer, aucun changement marquant n'est remarquable par rapport aux résultats d'analyse des campagnes réalisées les années précédentes.

Concernant le suivi des eaux de surface, aucun échantillon n'a été réalisé sur les points E1 et E2, car aucun écoulement n'a été constaté lors des campagnes.

7.5. DECHETERIES DE MAGENTA ET PK5

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur les quais d'apport volontaire de Magenta et PK5 dans le cadre des obligations réglementaires.

7.5.1. DECHETERIE DE MAGENTA

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de Magenta (arrêté n° 2556-2013/PS du 14 octobre 2013), une campagne de mesure du bruit ainsi que le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbure doivent être réalisé en 2021.

L'étude du bruit a pour objectif de mesurer l'impact sonore de l'exploitation du QAV en limite de propriété et au niveau des zones à émergences réglementée (habitation et école). Ces mesures font apparaître que,

les valeurs sonores mesurées respectent bien les seuils fixés en limite de propriété, et de plus le niveau de bruit ambiant mesuré en 2021 est inférieur à celui mesuré en période de non activité en 2011.

Concernant le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbures, un prélèvement a été réalisé le 13/04/2021. Les paramètres mesurés révèlent que les valeurs seuils de rejets sont respectées. Le débourbeur/séparateur hydrocarbures est régulièrement entretenu par notre prestataire, Un contrat de suivi a été mis en place pour contrôler ces installations.

7.5.2. DECHETERIE DE PK5

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de PK5 (arrêté n° 2558-2013/PS du 21 octobre 2013), le suivi de la qualité des rejets en sortie de Débourbeur/Séparateur hydrocarbure ainsi qu'un suivi des émissions sonores tous les 3 ans doivent être réalisés.

La dernière campagne de mesure du bruit a eu lieu en 2019, celle-ci sera relancée en 2022.

Concernant le suivi de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbures, un prélèvement a été réalisé le 13/04/2021. Les paramètres mesurés révèlent que les valeurs seuils de rejets sont respectées. Le débourbeur/séparateur hydrocarbures est régulièrement entretenu par notre prestataire, Un contrat de suivi a été mis en place pour contrôler ces installations.

8. CONTROLE DES AUTORITES

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : Les visites d'inspection de la DDDT ont eu lieu les 17/06/2021 et 26/08/2021 ;
- Ducos : aucune visite d'inspection ;
- Mont Dore : aucune visite d'inspection ;
- QAV PK6 : aucune visite d'inspection ;
- QAV Magenta : aucune visite d'inspection.

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 10.

Les réunions dites « des parties intéressées » ont permis un suivi des actions en cours et en projet par le SIGN et la DENV. Le recueil des comptes rendus est présenté en annexe.

9. CONTROLE INCENDIES, ELECTRIQUE ET PONTS BASCULES

L'ensemble des rapports de vérifications obligatoires est présenté en annexes.

10. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

10.1. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

ISD de Gadji : de 6h00 à 18h00 du lundi au samedi

QAV de Gadji : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

Ducos QAV : de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche

Ducos STEP : de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Ducos dock : de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 15h00 le samedi.
Lundi, mardi jusqu'à 22h00, de mercredi à samedi 20h00 et le dimanche jusque 17h00 pour les apports de la Ville de Nouméa

QAV Mt Dore : de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Plateforme DV Mt Dore : de 6h00 à 14h du lundi au vendredi

QAV PK5 : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

QAV Magenta : de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche

QAV Dumbéa : Mercredi, samedi et dimanche de 7h à 17h00

Seul le 1^{er} mai est un jour de fermeture pour l'ensemble des sites.

10.2. RECLAMATIONS

Gadji : 57 plaintes pour des nuisances olfactives ont été enregistrées, de l'hôtel Rivland à proximité immédiate.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.

QAV Magenta : Plusieurs incidents ont eu lieu, ceux-ci sont détaillés au 5.2 « fias marquants et incident ».

QAV PK5 et Dumbéa : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2020.

11. ACTIONS DE COMMUNICATION

La communication est un levier essentiel et incontournable pour assurer une gestion des déchets efficace. En étroite concertation avec les SIGN, la CSP mène des actions de communication afin de favoriser les comportements vertueux, modifier les habitudes des habitants et changer leur vision de la gestion des déchets.

11.1. VISITES DE SITES

Tout au long de l'année, des visites de sites sont organisées. Cette action permet aux visiteurs de visualiser concrètement le fonctionnement des installations et de découvrir le devenir de leurs déchets afin de mieux comprendre l'importance et l'intérêt de leur geste de tri au quotidien.

Ces visites s'adressent aussi bien aux établissements scolaires, aux élus et agents des collectivités membres qu'au grand public.



Chaque visite, d'une durée moyenne de deux heures, s'organise autour d'animations en salle et d'une visite sur le terrain au cœur des exploitations.

| Date | Nom de l'établissement | Nombre de personnes |
|----------------------|---|----------------------------|
| Mardi 6 juillet 2021 | Collège Mariotti | 10 élèves, accompagnateurs |
| Lundi 21 juin 2021 | Collège Sainte Marie de Païta | 15 élèves, accompagnateurs |
| Mardi 15 juin 2021 | CCI - alternants de 1ère BAC PRO LOGISTIQUE du CFA. | 10 personnes |
| Mercredi 2 juin 2021 | Banque BCI | 4 personnes |
| Mardi 18 mai 2021 | Association 0 déchet | 7 personnes |
| Jeudi 29 avril 2021 | Collège Porte de Fer | |
| Lundi 22 mars 2021 | École KATIRAMONA | 20 élèves, accompagnateurs |

Tableau 6 : Liste des visites de scolaires sur le site de Gadji.

11.2. REUNIONS DE SENSIBILISATION

En parallèle des actions de proximité, la CSP répond aux demandes de sensibilisation émanant de publics divers, notamment des organismes et associations œuvrant dans les domaines économique et environnemental.

11.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF

La 3^{ème} édition de la vertical Dumbéa Race s'est tenue le 20 juin 2021. Un évènement soutenu par CSP où 500 coureurs et marcheurs ont participé. La CSP est l'un des principaux sponsors. A ce titre, un pavillon CSP était installé sur le village de la course offrant un point de rencontre pour des animations avec les organisateurs et les employés. De plus, la CSP a géré la collecte et le traitement des déchets sur l'évènement.

CSP œuvre donc via ce sponsoring à sensibiliser le grand public à la préservation des espaces naturels et à promouvoir la valorisation des ressources.



12. COMPTE RENDU FINANCIER

12.1. COMPTE DE RESULTAT 2020/2021

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2021 et référence les comptes 2020.

| Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (kCFP) | 2 021 | 2020 |
|---|-----------|-----------|
| Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM) | 642 105 | 551 033 |
| traitement autres valorisables | 2 295 | 23 955 |
| Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM) | 74 207 | 74 784 |
| Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations) | 152 967 | 125 921 |
| Valorisables | 114 330 | 95 156 |
| GAR FI | | |
| Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels | 763 163 | 680 717 |
| Traitement cendres* | 508 576 | 308 932 |
| Traitement des déchets végétaux des professionnels* | 48 846 | 38 021 |
| Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels | 86 163 | 99 502 |
| Vente de compost et sous produits | | |
| CHIFFRE D'AFFAIRE | 2 392 652 | 1 998 021 |
| Achats / Consommable | - 80 617 | - 60 484 |
| Sous Traitance | - 287 171 | - 352 490 |
| Frais d'entretien du matériel | - 232 867 | - 195 040 |
| Assurance, Location, Crédit-bail | - 62 534 | - 58 553 |
| Honoraires | - 35 327 | - 27 499 |
| Frais de personnel | - 251 126 | - 222 700 |
| Pertes s/Créance Client SIGN | - | 20 626 |
| Pertes s/Créance Client | - | 578 |
| prov Réhab/post exploit | - 61 646 | - 111 098 |
| Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018 | - 96 426 | - 87 575 |
| Provision Client + sign | - 52 377 | - 53 163 |
| Autres Prov | | |
| Provision interressement avenant 6 | | |
| Amortissements | - 323 000 | - 236 704 |
| Reprise de Prov | 49 835 | 116 188 |
| Frais Généraux | - 475 044 | - 423 436 |
| Marge Opérationnelle | 484 352 | 264 263 |
| Résultat exceptionnel | 5 623 | 1 019 |
| EBIT | 489 975 | 263 244 |
| Résultat Fi | - 363 869 | - 272 976 |
| Résultat cournt | 126 106 | 9 732 |
| Impot Sur les Bénéfices | - 37 832 | - |
| Résultat net | 88 274 | 9 732 |

Tableau 7 : Compte annuel de résultats 2021

12.2. MÉTHODE ET ÉLÉMENTS DE CALCUL ÉCONOMIQUE

Les charges directes sont affectées aux centres de profit qui les supportent et les charges indirectes, issues des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

12.3. ÉTAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

L'état du programme d'investissement 2021 est repris dans le paragraphe 2.1 Rétrospective.

12.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

L'inventaire des biens de retour conformément à l'article 19 du contrat de concession se trouve en annexe.

12.5. COMPTES PRÉVISIONNELS D'EXPLOITATION`

| Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (KCFP) | 2022* | 2023* | 2024* |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM) | 656 745 | 671 719 | 687 034 |
| Traitement autres valorisables | 2 364 | 2 435 | 2 508 |
| Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM) | 76 432 | 78 725 | 81 085 |
| Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations) | 157 556 | 162 283 | 167 151 |
| Valorisables | 117 760 | 121 292 | 124 330 |
| GAR FI | | | |
| Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels | 786 058 | 809 639 | 833 928 |
| Traitement cendres" | 493 319 | 478 519 | 464 163 |
| Traitement des déchets végétaux des professionnels" | 50 310 | 51 819 | 53 372 |
| Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnel | 88 748 | 91 411 | 94 154 |
| Vente de compost et sous-produits | | | |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 2 429 292 | 2 467 840 | 2 508 326 |
| Achats / Consommable | -82 229 | -83 874 | -85 552 |
| Sous Traitance | -292 915 | -298 773 | -304 749 |
| Frais d'entretien du matériel | -237 525 | -242 275 | -247 121 |
| Assurance, Location, Crédit-bail | -63 785 | -65 061 | -66 363 |
| Honoraires | -36 034 | -36 754 | -37 489 |
| Frais de personnel | -256 148 | -261 271 | -266 497 |
| Pertes s/Créance Client SIGN | | | |
| Pertes s/Créance Client | | | |
| Prov Réhab/post exploit | -61 646 | -61 646 | -61 646 |
| Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018 | -99 319 | -102 298 | -105 367 |
| Provision Client + Sign | -52 377 | -52 377 | -52 377 |
| Autres Prov | | | |
| Provision intérressement avenant 6 | | | |
| Amortissements | -319 771 | -316 573 | -313 408 |
| Reprise de Prov | 49 835 | 49 835 | 49 835 |
| Frais Généraux | -484 545 | -494 236 | -504 120 |
| Marge Opérationnelle | 492 834 | 502 536 | 513 472 |
| Résultat exceptionnel | 5 737 | 5 853 | 5 971 |
| EBIT | 498 570 | 508 388 | 519 442 |
| Résultat Fi | -371 145 | -378 567 | -386 138 |
| Résultat courant | 127 425 | 129 821 | 133 305 |
| Impôt Sur les Bénéfices | - 38 227 | - 38 946 | - 39 991 |
| Résultat net | 89 197 | 90 875 | 93 313 |

Tableau 8 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2023

Engagement à incidence financière

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 406 433 000 CFP à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce jusqu'au 31 décembre 2022. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- La surveillance du site
- Les interventions en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.

13. PERSPECTIVES 2022

Les nouvelles perspectives de l'année 2022 s'articuleront autour des évènements suivants :

Valorisation du biogaz

Des analyses sur le biogaz sont régulièrement réalisées afin de fiabiliser les quantités et la qualité de ce dernier. Ces données permettront de valider le dimensionnement des installations de valorisation du biogaz. Ces études seront poursuivies au cours de l'année 2022.

La poursuite du projet de valorisation électrique du biogaz comprendra la validation d'une nouvelle convention d'occupation du terrain entre les partenaires du projet SIGN, CSP, Gadji Energie qui permettra l'exploitation de l'unité de valorisation au-delà de 2037. Les études d'exécution seront finalisées et un porter à connaissance sera transmis à la Direction du Développement Durables des Territoires (DDDT) en vue d'obtenir les autorisations ICPE pour la construction et l'exploitation de la plateforme de valorisation du biogaz.

Aménagements paysagers

Une étude paysagère a été lancée en 2020 afin de répondre aux exigences réglementaires et à l'intégration paysagère du site. Cette étude permettra d'élaborer et de présenter le projet d'aménagement et de restauration du site. La démarche s'inscrivant dans un processus de concertation et d'échanges avec le SIGN, la collectivité et la Province Sud ainsi que les riverains.

Dans le cadre du lancement de l'étude plusieurs réunions d'échanges et de concertation suivie de visites de ont été organisées avec les Autorités et les collectivités (DDDT, PS, Mairie de Païta) et les associations de riverains.

La méthodologie de l'étude a été exposée et cette phase préliminaire a permis de recueillir les appréciations et observations des parties intéressées, le projet s'inscrivant à l'échelle communale et provinciale.

La mise en œuvre du schéma d'aménagement prévoit la réalisation de planches d'essais sur la couverture du caser D afin de valider le choix des espèces qui permettront de végétaliser le site. Les espèces sélectionnées étant endémiques, leur utilisation permettra de créer « une réserve naturelle » sur le site.

Par ailleurs, des plantations seront aussi réalisées en périphérie du site avec des végétaux de strates arborées afin de créer des écrans végétaux.

Travaux d'aménagement du nouveau casier E de l'ISD de Gadji.

D'importants travaux se poursuivront au cours de l'année 2022. Ces travaux comprendront notamment la fin des terrassements du fond de forme et la réalisation de l'étanchéité des casier E2 et E3.

La réception du fond de forme des casiers E2 et E3 doit intervenir à la fin du deuxième semestre 2022 pour une mise en exploitation au premier semestre 2023.

Remplacement du matériel d'exploitation

Remplacement du matériel d'exploitation sur les activités transfert et QAV dans le cadre d'un vaste programme d'investissement (chargeuse, remorque FMA, bennes).

Travaux CTTV Ducos

Lancement d'une campagne de travaux en vue d'optimiser le fonctionnement et d'améliorer la sécurité et le fonctionnement du site :

- Travaux de rénovation des locaux des QAV, du dock transfert et des vestiaires ;
- Réfection de la signalétique sécurité des sites et des panneaux d'informations client ;
- Travaux d'enrobé sur les accès STEP et plateforme de broyage de déchets verts.

Broyage déchets vert Gadji

Dans le cadre du développement de l'activité de valorisation des déchets verts, la CSP s'est équipée d'un deuxième broyeur de capacité équivalente (30 t/h). Cet équipement sera affecté au site de Gadji et permettra la mise en service d'une nouvelle plateforme de broyage de déchets verts. L'exploitation de cette nouvelle activité sur le site de Gadji nécessitera le dépôt d'un porteur à connaissance et la réalisation d'aménagement. Le démarrage de l'activité étant prévu courant 2022.

Règlement intérieur déchèterie

Aujourd'hui, les déchèteries jouent un rôle fondamental dans la gestion des déchets ménagers et assimilés. Les déchèteries sont en effet conçues comme des dispositifs indispensables pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets spécifiques qui ne peuvent faire l'objet d'une collecte ordinaire en raison de leur nature, de leur poids, leur quantité et/ou leur taille.

Face à l'augmentation constante des tonnages collectés, la mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets et l'évolution de la réglementation liée aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les enjeux portent dorénavant sur la rénovation du parc de déchèteries, l'optimisation de la gestion organisationnelle, la formation des agents, l'amélioration des conditions d'accueil et de sécurité et la maîtrise des coûts.

L'usager étant au cœur du dispositif, la définition des conditions d'application et de délimitation du périmètre du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés en déchèterie est primordial et à la charge de l'autorité organisatrice du service, le SIN.

Dans ce cadre la CSP a entrepris, avec le SIGN, un travail de refonte du règlement intérieur des déchèteries afin redéfinir et d'améliorer les conditions d'acceptation des déchets, les consignes et les obligations à suivre pour les usagers de chaque déchèterie. L'objectif principal de ce règlement intérieur est de définir et de délimiter le service public de collecte en déchèterie ainsi que d'améliorer l'information apportée aux usagers en est également l'une des principales composantes.

- Présenter les modalités du service (horaires d'ouverture, déchets autorisés, limitations du service ...) ;
- Détailler les règles d'utilisation de la déchèterie pour effectuer la collecte en toute sécurité et en cohérence avec les derniers textes réglementaires (arrêtés ICPE 2710) ;
- Préciser les sanctions en cas de violation des règles.

Mise en service de la presse à balles

Le Centre de Tri, de Transit et de Valorisation de Ducos n° 10124-2009 du 13 mai 2009 prévoit dans son article 1.1 que « les déchets admis au niveau du centre de Tri et de Transit, autres les ordures ménagères et les déchets industriels banals et commerciaux sont le verre, le bois, les ferrailles et métaux, les papiers et les cartons. Ces déchets appartiennent à la sous-catégorie E1 et peuvent faire l'objet de traitement afin d'en extraire une part valorisable ».

La CSP souhaite mettre en service la presse à balles présente sur le site de Ducos afin d'améliorer la gestion et le traitement des déchets recyclables, les emballages comme les cartons, les papiers et les plastiques). Le

lancement de cette activité doit permettre d'augmenter les volumes d'emballages valorisés tout en diminuant les coûts de traitement.

Etude centre de tri multi-filières

Le projet de centre de tri multi-filières s'inscrit dans le cadre la gestion des déchets non dangereux du Grand Nouméa nécessitant la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et innovante de renouvellement et de développement des équipements de tri et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Avec le développement de l'économie circulaire, les collectivités souhaitent une utilisation plus efficiente des ressources et se tournent vers le recyclage et la valorisation. La valorisation est aujourd'hui une réponse aux politiques de gestion des déchets, aux contraintes environnementales et économiques et à la demande croissante de matières premières.

Les quatre communes du Grand Nouméa fondatrices du SIGN ont mis en place, ces dernières années, des quais d'apports volontaires performants et efficaces permettant le développement de la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Cependant, les efforts financiers consentis sur la diversification des collectes n'ont pas permis d'investir simultanément sur les équipements de tri et traitement. Ainsi, le territoire ne dispose pas aujourd'hui d'outils de traitement performants et adaptés aux gisements et aux développements à venir.

Le projet consiste en la construction d'un Centre de Tri Multi-filières dans la zone de l'ISDND de Gadji.

Un Centre de Tri Multi-filières est une unité de tri industriel innovante qui permet de maximiser la valorisation des déchets ménagers et assimilés pour en éviter l'élimination.

Après plusieurs échanges et en vue de développer ce projet, CSP a lancé une étude de préfaisabilité dudit projet. A ce stade, la CSP dispose de tous les éléments pour présenter le projet aux autorités, discuter du périmètre de celui-ci et décider de l'opportunité de réaliser le projet.

- Une estimation détaillée des coûts d'exploitation d'un centre sur la base de données opérationnelles observées en métropole pour une certaine quantité de déchets ;
- Une estimation détaillée des coûts d'investissements sur la base de données opérationnelles observées en métropole pour une certaine quantité de déchets ;
- Le détail du nombre et de la qualité des personnels nécessaire au fonctionnement du centre de tri, leur formation et leur expérience ainsi que les modalités de formation des personnels.

Le centre de tri multi-filières pourra prendre place au sein de l'emprise de Gadji ce qui permettra de mutualiser les équipements existants et limitera le risque de nuisance supplémentaires.

Le gisement de déchets traités sur l'installation sera composé :

- D'emballages issus de la collecte sélective du Grand Nouméa ;
- Des ordures ménagères résiduels ;
- Des encombrants ;
- De déchets d'activités économiques des entreprises.

Le projet recevra environ 50 000 tonnes d'Ordures Ménagers et Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), 10 000 tonnes d'Encombrants et de Déchets des Activités Economiques (DAE).

Les principaux objectifs du projet de construction du nouveau centre de tri consistent à :

- Une amélioration globale des conditions de tri des emballages du SIGN et la recherche d'une minimisation de l'impact environnemental de cette activité et ce à travers :
- La diminution du transport en amont (centralité de l'équipement) et en aval (multi modalité des expéditions) ;
- L'amélioration des performances avec des équipements de tri de dernière génération ;
- De meilleures conditions de travail pour les salariés ;
- La diminution de l'impact du tri en matière de production de CO₂ à travers le transport mais aussi la démarche exemplaire engagée en matière de recyclage optimisé ;

- Une anticipation des évolutions réglementaires (REP emballages).
- Le développement de la valorisation des emballages industriels (carton, bois, ...) sur des filières locales ;
- Trier et récupérer tous les recyclables ménagers sans avoir à déployer de nouvelles collectes sélectives ;
- Réduire le stockage des déchets ;
- Soutenir et permettre l'émergence de filières locales du recyclage ;
- Développer à une production électrique alternative et continue par la production de combustibles de substitution résiduels (CSR) ;
- Participer à la décarbonation du territoire de Nouvelle-Calédonie.

Il opportun de s'appuyer sur la situation actuelle pour se projeter sur les 10 prochaines années

- En diminuant le coût de la collecte en PAP
- En transférant les économies ainsi générées sur un nouveau **Centre de Tri Multi-filières** de valorisation
- En favorisant la création de déchetteries, de PAV supplémentaires, de collectes incitatives et en acceptant un tarif pour le tri généralisé.

Pour cela il appartient au SIGN et aux communes d'évaluer le montant du budget qu'elles pourront consacrer de manière progressive. En fonction de ce budget il sera possible de :

- Fixer la quote-part qui sera valorisée et celle qui sera traitée par enfouissement ;
- Définir les utilisations et la politique énergétique des combustibles produits ;
- Dimensionner le centre de tri généralisé.

TABLE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes | 14 |
| Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2021..... | 18 |
| Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2021 | 18 |
| Tableau 4 : Récapitulatif des incidents sur le site de Gadji en 2021..... | 21 |
| Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2020/2021..... | 38 |
| Tableau 6 : Liste des visites de scolaires sur le site de Gadji. | 53 |
| Tableau 7 : Compte annuel de résultats 2021..... | 55 |
| Tableau 8 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2023 | 57 |

TABLE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Evolution des effectifs CSP | 14 |
| Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants | 15 |
| Figure 3 : Camion ampliroll sur le QAV du Mont Dore | 16 |
| Figure 4 : Vue de la mise en exploitation du casier E1 | 19 |
| Figure 5 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore | 22 |
| Figure 6 : Evolution des consommations d'eau par site | 24 |
| Figure 7 : Evolution des consommations d'électricité par site | 25 |
| Figure 8 : Répartition des apports par type de déchets | 25 |
| Figure 9 : Evolution des apports par type de déchets | 26 |
| Figure 10 : Evolution des apports d'ordures ménagères | 26 |
| Figure 11 : Evolution des apports d'encombrants | 27 |
| Figure 12 : Evolution des apports de déchets verts | 27 |
| Figure 13 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique | 28 |
| Figure 14 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables | 28 |
| Figure 15 : Evolution des apports de déchets de nettoyage | 29 |
| Figure 16 : Evolution des apports de cendres et mâchefers | 29 |
| Figure 17 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR | 30 |
| Figure 18 : Répartition des apports par provenance | 30 |
| Figure 19 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets | 31 |
| Figure 20 : Répartition des apports par communes | 31 |
| Figure 21 : Répartition des apports SIGN par type de déchets | 32 |
| Figure 22 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa | 33 |
| Figure 23 : Répartition des apports pour la commune de Païta | 34 |
| Figure 24 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore | 35 |
| Figure 25 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa | 35 |
| Figure 26 : Répartition des apports de déchets industriels par type | 36 |
| Figure 27 : Evolution mensuelles des apports de déchets valorisables | 37 |
| Figure 28 : Evolution mensuelles des apports de déchets verts | 40 |
| Figure 29 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets | 41 |
| Figure 30 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets | 41 |
| Figure 31 : Fréquentation des QAV | 42 |
| Figure 32 : Fréquentation de la déchèterie de Ducos par commune | 42 |
| Figure 33 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune | 43 |
| Figure 34 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune | 43 |
| Figure 35 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune | 44 |
| Figure 36 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune | 44 |
| Figure 37 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune | 45 |
| Figure 38 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes | 46 |
| Figure 39 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes | 46 |
| Figure 40 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes | 47 |
| Figure 41 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji | 47 |

TABLE DES ANNEXES

- | | |
|-------------|---|
| Annexe 1 : | Rapport annuel d'activité 2021-DENV |
| Annexe 2 : | Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Ducos et du CTTV Ducos |
| Annexe 3 : | Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Mont-Dore et du QAV Mont-Dore |
| Annexe 4 : | Suivi annuel ICPE QAV Magenta |
| Annexe 5 : | Suivi annuel ICPE QAV PK5 |
| Annexe 6 : | Suivi annuel CET GADJI |
| Annexe 7 : | Contrôles réglementaires Ponts Bascules, incendie et électrique |
| Annexe 8 : | Fiches incidents |
| Annexe 9 : | Comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses |
| Annexe 10 : | Relevé de conclusions RPI |
| Annexe 11 : | Organigramme 2021 |
| Annexe 12 : | Inventaire des biens de retour |
| Annexe 13 : | Cautionnement bancaire |